



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

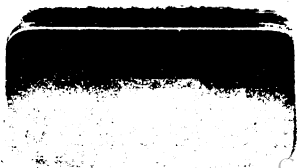
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





NOUVEAU
MERCURE
GALANT.



A. PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

M E R C U R E

G A L A N T.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois

de Mars

1715.

Le prix est 30. sols relié en veau , &
25. sols , broché.

A P A R I S ,

Chez D. JOLLET , & J. LAMESLE ,
au bout du Pont Saint Michel ,
du côté du Marché-Neuf ,
au Livre Royal.

Avec Approbation, & Privilège du Roi



MERCURE

NOUVEAU



VOY QUE j'aye fait
ma declaration le mois
dernier en faveur de
M. de la Motte, & que j'aye
adopté les jugemens d'un de
ses amis, contre le Traité des
causes de la corruption du
goût, je ne laisseray pas de
presenter au Public ce qui me

Mars 1715.

A ij

MERCURE

sera adressé dans la suite par le
party contraire. Je l'exhorte
au reste, à se munir de raisons
contre les assaillans, c'est la
monnoye de cours aujour-
d'huy. Les autoritez & les
jures autrefois si victorieuses,
ne tiennent plus contre un bon
raisonnement. A propos
d'injures. On m'a déjà qua-
lifié d'ignorant & de teme-
raire; je suis un ignorant,
dit-on, parce que j'ignore la
Langue Grecque, & je suis un
temeraire, parce que je juge
d'Homere sur une Traduction
Françoise. J'ay deux mots à

GALANT.

dire contre ces deux reproches. Mais dirait-on d'un homme qu'il est un ignorant, parce qu'il ne sçait point l'Hebreu? acusera-t-on de temerité ce même homme, parce qu'il aura porté jugement en faveur des Livres Saints sur la foy des Traductions Latines ou Françaises autheuriquement approuvées? non sans doute; nous ne trouvons point étranger que Madame Dacier, qui ne sçait point l'Hebreu, fasse gloire de connoître parfaitement les Livres Historiques &c.

A iij

6 MÉRQUARIE

Prophetiques de l'Ancien Testament. Mais je prie Madame Dacier de remarquer combien il luy est mesfaisant de trouver mauvais que nous jugions d'Homer sur la Traduction qu'elle en a donnée elle-même à quelle a été sa vûë quand elle nous a traduit l'Iliade en François à elle n'a été autre que de faire connoître le Poëme & le genie de son Auteur à ceux qui ignorent la Langue originale. Voicy comment elle s'en explique dans sa Preface sur l'Iliade: *J'ay mal-jugé en l'ambition de peuvrir*

GALANT. 7

donner à nostre Siecle une Traduction d'Homere, qui en conservant les principaux traits de ce grand Poëte, pût faire revenir la plupart des gens du monde du préjugé de Javanagers, que leur en ont donné des copies difformes qu'on en a faites. Vostre Traduction, Madame, n'est pas une copie difforme, nous en convenons avec plaisir avec vous; vous y conservez les principaux traits du Poëme original, nous ne sommes point en garde contre vostre bonne foy, mais vous vous estiez flattée que vostre éle-

A iij

8 MERCURTE

gante Traduction feroit revenir les hommes du préjugé defavantageux qu'ils avoient conçus contre Homere , & malheureusement elle a fait un effet tout contraire ; elle a affermi les rebelles dans le préjugé qu'elle se propofoit de détruire. Quel party deviez-vous prendre dans ce malheur inefperé ? il falloit vous en tenir à crier de toutes vos forces que le bon goût a abandonné la race humaine ; mais il falloit bien vous garder de déprimer votre propre Ouvrage , & de faire un crime

GALANT.

à M. de la Motte d'avoir jugé d'Homere sur le portrait fidele que vous en aviez donné, afin qu'on l'adorât avec connoissance de cause. Il y a du desespoir dans ce procedé, & je crains fort, que les Scoliaſtes qui ont tant celebré voſtre Traduction, avant la querelle émuë, ne la deſavoient enſuit ſur la foy de vos proteſtations imprudentes, & ne vous ſacrifient à leur Idole.

Mais j'ay encore une humble remonſtrance à vous faire, Madame, ou plutôt à tous les Scoliaſtes. Vous gratifiez Meſ-

10 MERCURE

seurs d'un souverain mépris,
& vous traitez d'ignorans
quiconque ne sçait pas la Lan-
gue Grecque; c'est-à-dire, que
le nom de vray Sçavant vous
est acquis au titre qui nous
manque, & que nous vous
devons une estime sans bor-
nes. Définissons un peu le vray
Sçavant, & nous jugerons en-
suite de nos dettes recipro-
ques.

Le vray Sçavant est celuy
qui a acquis un grand nombre
de connoissance, & qui a cul-
tivé & formé son jugement,
de maniere qu'il sçait faire usa-

GALANT. 15

ge des connoissances acquises
 au gré de la droite raison. Nos
 Sçavants Grecs ont grand in-
 térêt à rejeter ma définition.
 D'accord : mais, quelle est la
 leur. Le Sçavant, c'est celuy
 qui sçait du Grec & cela n'est
 pas possible. Les Langues ne
 sont pas des sciences, elles ne
 portent par elles-mêmes au-
 cunes lumières à l'esprit. Un
 homme pourroit sçavoir vingt
 Langues différentes & être une
 grosse bête, un ignorant, un
 stupide personnage. On excu-
 seroit même son ignorance &
 sa stupidité par le sterile étude

12 MERCURE

qui l'auroit derobé aux véritables sciences. C'est un homme, dirait on, qui a passé sa vie à apprendre des mots. Il auroit fourny dans le monde une carrière honorable si du travail ingrat dont il a servi sa memoire, il en avoit servi son esprit & son jugement.

Voilà à peu près comment nous excusons les mauvais raisonnemens des Scoliaſtes. Après tout on ne doit pas leur faire un grand crime de raisonner mal; il n'est pas de leur métier de juger des Ouvrages soit d'Eloquence, soit de Poë-

fic, leur métier est de traduire les Auteurs originaux. Ont-ils remplis ce devoir, qu'ils s'en tiennent-là; c'est aux Maîtres dans les deux Arts à juger du mérite des Auteurs traduits. J'avois le cœur gros, comme on dit, d'avoir été appelé ignorant. L'épithete mettroit trop bien acquise pour n'en être pas un peu blessé. Mais je pardonne l'injure de tres-bon cœur. J'ay promis de donner au Public tous les mois un morceau Litteraire, je tiens parole, & l'on va voir dans ce Volume une Lettre-ano-

14 MERCURE

ninte qui parut quelques jours après que l'Iliade de M. de la Motte fut répandue dans le monde.

L E T T R E

à Monsieur sur l'Iliade
de M. de la Motte.

Vous exigez de moy, Monsieur, un compte exact des divers jugemens que les Gens de Lettres ont portez de la nouvelle Iliade; je vais tâcher de vous satisfaire. Mais pourquoi me faites vous mystere du jugement que vous en portez vous-même? N'osez-vous ha-

garder votre suffrage sur la foy de vos propres lumieres?

Que je plains les Auteurs! & quel peril ne court pas aujourd'huy le meilleur Livre? Je connois bien des gens qui aillent comme vous, Monsieur, à un goût sûr, une raison libre de tout esprit de parti: Qui ne sent que de tels Lecteurs devoient seuls faire autorité dans la Litterature? Il y en a peu néanmoins qui ayent le courage de lutter contre la multitude: ils attendent à juger d'un Ouvrage que le Public ait prononcé, ils recueill-

16 MERCURE

lent les voix , & se rangent du parti dominant : Tel dans son Cabinet a jugé un Livre excellent , qui venant à apprendre que ce Livre est méprisé par des Hommes celebres , se soumet servilement à leur autorité , sans se défier du fol esprit de parti , & de certaine émulation jalouse , qui de tout temps ont fait commettre tant d'injustices aux plus grands Critiques : Il a honte d'avoir pensé autrement que ces Personnages qu'il revere , il rougit à la vûe du Livre qui l'a séduit , il se dissimule autant qu'il le peut ,
pour

pour se soulager l'impression qu'il luy a faite, il le relit déterminé à le trouver mauvais, il est en garde contre le plaisir humiliant que luy a fait la première lecture; les mêmes choses repassent sous ses yeux avec les couleurs qu'il leur a destinées, tout l'ennuye, tout le revolte dans ce même Livre dont la veille il faisoit ses délices.

Je n'ay pas de peine à deviner comment vous aurez été affecté de l'Iliade de Monsieur de la Motte, & de sa Dissertacion critique sur le Poëme

Mars 1715.

B

18^e MERCURE

Original ; le goût que je vous connois , m'est garant que vous les aurez lus avec grand plaisir : Mais quand vous sçaurrez combien de Scavans se réunissent contre l'un & l'autre Ouvrage , vous éprouverez peut estre en vous la révolution que je viens de décrire. Non , Monsieur , non , ne soyez pas infidèle à vos lumières , osez penser par vous même , & ne prenez point l'ordre de ces stupides Erudits qui ont prêté serment de fidélité à Homere , de ces gens sans talens & sans goût , qui ne sça-

GALANT. 19

vent pas suivre le progrès des Arts & des Talens dans la succession des siècles ; de ces Scoliaſtes fanatiques qui entrent dans une eſpece d'extaſe à la lecture de l'Iliade Originale , où l'Art naiſſant n'a pû donner qu'un eſſai informe , & qui n'apperçoivent pas dans les travaux de noſtre âge le merveilleux accroiſſement de ce même Art.

Vous voyez dans ce Prelude que cette eſpece de Sçavans a pris parti contre Monsieur de la Motte , cela fait un grand peuple , le *Createur en*

B ij

20 MERCURE

beni l'engeance : Mais que fait ici le nombre ? Monsieur de la Motte a bonne cause , & tous les talens qu'il faut pour la sauver d'insulte : Il est d'ailleurs de vrais Sçavans inaccessibles à la prevention , chez qui les Ouvrages anciens & les Ouvrages modernes sont en égale consideration , qui reconnoissent les beautez & les défauts des uns & des autres avec une égale equité ; J'en sçay chez qui la passion ne s'empare jamais des droits du goût & de la raison : Voila les seuls Oracles que doit consul-

ter un Auteur : Ils ont prononcé en faveur de la nouvelle Iliade : Elle vaincra la jalouse rage des Confederez , & passera à la posterité çomme un Ouvrage digne tout à la fois & de son Auteur , & de nostre siecle.

Laiſſons crier les Adorateurs d'Homere , ils feront moins de mal que de bruit ; il est bien juste après tout que M. de la Motte pardonne quelques excès à de pieux Fanatiques qu'ils' avise de venir troubler dans leur culte.

Je connois la plupart de

22 MERCURE

ces Partifans outrez d'Homere, ce font de bonnes gens qu'on nés sans genie, & se sentans incapables de créer en aucun genre, se font retranchez dans la plus profonde étude de la Langue Grecque; ils ont devoré avec fatigue les Ouvrages d'Homere, ils ont vû ce Poëte célébré d'âge en âge par des Auteurs illustres jusqu'à nos jours: A la vûe de tant d'hommages prodiguez à Homere avec continuité durant trois mille ans, ils ont esté saisis d'un saint respect pour ce grand homme, ils luy ont

vous une espee de culte, ils
 lissent tous les jours son divin
 Poëme, ils le lissent avec deli-
 ces, parce qu'ils le lissent avec
 une foy vive : Ils sont dans
 un ravissement confus, ils sont
 enchantez, non des beautez
 distinctes qu'ils découvrent
 en effet dans leur divin texte ;
 mais des hautes merveilles que
 leur foy leur dit y être cachées.

Nous avons vû le vieil Aristo-
 te honoré d'un pareil culte :
 durant plus de deux mille ans
 il a tenu le sceptre philosophi-
 que, ses sophismes les plus obs-
 curs étoient autant d'Oracles,

24 MERCURE

à l'autorité desquels la raison des Philosophes cedeoit sans murmure. Un Peripateticien s'imaginait avoir la clef des mysteres les plus secrets de la nature, il répondoit à toutes questions avec une complaisance superbe, parce qu'il répondoit comme son infailible Maître : Les honneurs rendus au divin Aristote durant une si longue suite de siècles, ne luy permettoient pas de soupçonner qu'il fut échappé quelque chose aux lumières de ce grand homme : Lorsqu'on demandoit à un Peripateticien les causes

causes physiques de la vertu. l'Aiman, ou de l'effet prétendu sympathique de la poudre de Vitriol, il répondoit avec le bon Aristote : Il y a dans l'Aiman & dans le Vitriol calciné certaine qualité occulte qui produit les effets qui vous surprennent.

Ce seroit traiter Aristote d'imbecile, que de prétendre qu'il eût donné cette réponse, pour toute autre chose que pour l'aveu formel de son ignorance sur la difficulté proposée; car avoir recours à une qualité occulte, c'est indiquer

Mars 1715.

C

26 **MERCURE**

une cause quelconque qu'on ne connoist point, dont on n'a pas d'idée. Je croy donc devoir faire honneur à Aristote de son humble réponse : Mais comment sauver du mépris ces zelez Sectateurs, qui pensoient que leur Maistre donnoit à la difficulté une véritable solution ? Ils s'imaginoient donc voir clairement la cause de l'effet en question ; ils croyoient même la faire sentir aux autres, en leur disant formellement avec Aristote ; la cause de cet effet est une qualité occulte ; ou ce qui revient au

même, la cause de cet effet ne nous est pas connue. Lorsqu'un Disciple osoit demander à son Maître ce qu'il entendoit par qualitez occultes, ce Maître insultoit à son peu de sagacité, luy rendoit en nouveaux termes l'équivalent du mystere, & forçoit l'amour propre du Disciple, à croire qu'il avoit enfin faisi le mot de l'Enigme.

C'est ainsi que tous nos Physiciens abusez par l'ancienne réputation d'Aristote, bornoient leur ambition à l'étude de ses Ouvrages, & croyoient

48 MERCURE

rendre bon compte des opérations de la nature , en alleguant les sombres subtilitez de leur Maistre.

Il y a eu de tout temps des esprits indociles à l'erreur la plus accreditée : combien de gens ont senti dans tous les temps que la Physique d'Aristote n'étoit qu'un amas confus de mots destituez de sens : mais comment oser hazarder une pareille verité ? N'étoit-il pas plus sage qu'ils receüillissent eux-mêmes les honneurs injustes que l'humaine imbecillité déferoit à cette fausse éru-

dition, que de s'attirer par leur indiscret aveu les outrages d'un grand peuple, que l'intérêt & l'aveugle prévention rendoient inconvertibles; d'ailleurs, pour oser reprocher à l'Univers son orgueilleuse ignorance, il falloit pouvoit mettre les hommes sur les traces de la vérité, & payer l'injure par un bienfait équivalent. Pour un projet aussi grand, il ne falloit pas un homme moins grand que Descartes; ce merveilleux génie ayant jetté les yeux sur les Ouvrages d'Aristote, il en

30 MERCURE

sentit toute l'indigence. En vain le préjugé luy montrait dans un vaste éloignement le Prince des Philosophes recevant successivement les hommages de tous les siècles ; le Censeur incorruptible détournoit ses yeux de ce vain faste, & jugeoit l'Oracle universel du genre humain, non sur les témoignages de ses credules Adorateurs ; mais sur ses Ouvrages mêmes. Il sentit combien ce Philosophe étoit éloigné de la vérité. Il n'en demeura pas là ; il la chercha luy-même avec la genereuse con-

fiance que luy donnoit son
 genie immense. Il la trouva
 enfin ; un nouveau systême
 de Philosophie se montre , un
 nouvel art , ou plûtôt le seul
 art de raisonner s'introduit
 peu à peu dans les Ecoles : Les
 Sectateurs obstinez de l'erreur
 se liguent en vain pour com-
 battre l'évidence ; on persecu-
 te celui qui a osé éclairer son
 siecle ; le mal est sans remede ,
 les criminels Ouvrages que l'on
 condamne feront les delices
 des rates futures , c'est par ces
 Ouvrages mêmes que les hom-
 mes seront dorénavant for-

32 MERCURE

mez : Encore quelque temps ,
& tous les suffrages se réuniront
en faveur du Philosophe
moderne.

Ce tems est venu , Monsieur,
la secte opiniâtre d'Aristote
est enfin éteinte ; il est peut être
encore au fond des Colleges
quelques vieux Peripateticiens
qui mourront impenitens, lais-
sons les mourir en paix.

Ne voyez vous pas, Monsieur
dans l'histoire du long regne
d'Aristote, l'image de celuy
d'Homere ? La chute de celuy-
là ne vous fait-elle pas pres-
senter la chute prochaine de

celui ci ? La cause de M. de la Motte n'est assurément pas moins victorieuse que celle de Descartes : le préjugé ne parle pas plus haut en faveur de l'un qu'il ne parla autrefois en faveur de l'autre ; M. de la Motte en sera quitte après tout pour quelques bons mots pedantesques qu'il luy faudra essuyer de la part de nos Scoliaſtes : c'est avec ces armes victorieuses qu'ils ont coutume de combattre les Rivaux d'Homere, de Theocrite, & de Pindare : Tout Moderne qui a l'insolente teme-

34 **MERCURE**

rité d'entrer en lice avec ces vieux Athletes, est digne, selon ces Messieurs, d'un souverain mépris: Les premiers hommes du siècle sont ceux qui sçavent le Grec: tel seeroit un Homere, parce qu'il entend Homere dans la langue originale, le divin Poëte impénétrable aux autres hommes revit en luy, il est juste qu'on le respecte en luy: Voilà donc deux hommes transformez en un seul; si vous dites du mal d'Homere, vous contristez son Synonyme; vous le caressez au contraire si

vous celebrez le divin Poëme.

Voilà la folle illusion qui allume le zele des Homeristes ; mais le plaisant est que le Public ait si longtems servi cette même illusion. On étoit pénétré de respect à la vûe d'un Pedant , dont tout le merite étoit de connoître , aimer , & servir le bon Homere ; on rendoit à l'idolâtre les hommages acquis à l'Idole ; on ne jugeoit alors du merite d'Homere que sur la foy des acclamations pieuses de les Adorateurs. Combien peu de gens sçavent la Langue Grecque ?

36 MERCURE

La divine Iliade n'estoit entendue que des Erudits , on leur envioit avec respect ce dépôt sacré ; ils insultoient impunément à nos meilleurs Ecrivains , l'injustice leur tournoit même à honneur , parce qu'on se persuadoit que les beautez modernes comparées par eux aux merveilles antiques , leur devoient faire une impression moins vive.

Nostre erreur dureroit encore , ils seroient encore les objets de nostre respectueuse jalousie , si Madame Dacier ne nous eût desfilé les

yeux, en donnant une Traduction fidele du mystereux Poëme.

Chacun cherche dans l'élegante Traduction le genie élevé d'Homere, son choix riche, son goût infailible; on s'attend à ressentir, à quelque chose près, ce ravissement délicieux que le Texte cause: mais je ne scay par quelle fatalité le Lecteur tombe dans un ennui mortel. On trouve à la verité de temps à autre des traits vifs, des images heureuses, des recits ornez; mais une si petite mesure de beau ne

38 MERCURE

paye pas, à beaucoup près, le Lecteur de tant d'absurditez pueriles, de tant de bassesses, de tant de froideurs qui font un contraste dominant dans ce tout monstrueux.

Nous osons donc à present juger de l'Iliade; cette merveille tant vantée est tout au plus un beau monstre, né, pour ainsi dire, du seul instinct d'un homme superieur, je dis d'un homme superieur, car si l'on fait attention au siecle grossier dans lequel naquit Homere, si l'on a égard aux moeurs rustiques qui reg-

noient alors, si l'on ne perd pas de vûe l'impossibilité morale d'atteindre la perfection dans un essai hazardé sans le secours des regles & des exemples, on jugera Homere un grand genie, & le premier homme de son siecle rustique, en même temps qu'on jugera son Poëme tres defectueux pour un siecle aussi éclairé que le nôtre.

C'est ainsi que M. de la Motte dans sa Dissertation critique distingue l'Auteur & l'Ouvrage. Homere auroit peut être atteint la perfection, s'il fût né dans le siecle d'Au-

40 MERCURE

guste ou dans le nostre ; mais né dans des-temps où l'Art ne s'étoit point encore montré, n'estant guidé par aucunes regles, éclairé par aucuns exemples, on luy doit tenir grand compte de son Poëme, tout monstrueux qu'il est.

L'hommage personnel rendu à Homere ne satisfait pas ses Adorateurs, il y va de tout pour eux de sauver du mépris l'Ouvrage même ; ils l'ont unanimement vanté comme une merveille au-dessus de tout effort humain. S'ils passent condamnation sur les absurditez impertinentes

GALANT. 41

impertinentes que reprend Monsieur de la Motte, les voilà livrez à tout le mepris dont ils sont dignes : Comment d'un autre côté se résoudre à oser défendre tant de miseres que décele leur Traduction ? Dans cette étrange perplexité, ils se sont avisez d'un expedient ingenieux, à la faveur duquel ils comptent esquiver ; suivons-les.

Il est vray, disent-ils, que si l'on juge d'Homere par la Traduction de Madame Dacier, quoique la plus élégante & la plus fidele qui ait paru,
Mars 1715. D

42 MERCURE

on sera à peu près d'accord avec Monsieur de la Motte; mais il faut bien se garder de juger du Texte original par la Traduction Françoisse : nôtre Langue est impuissante par elle-même à rendre la force, l'énergie, la noble harmonie des termes Grecs; elle manque de ces tours heureux, de ces expressions énergiques qui nous charment dans le Grec, nous sentons la force de ces expressions & la noblesse de ces tours; mais nôtre Langue indigente nous refusant de justes équivalents, nous bais-

sons le ton pour nous exprimer en François.

Je veux bien passer pour un moment à ces Messieurs leur fausse supposition, que pourroient ils en conclure? Cela prouveroit tout au plus que la Traduction jetteroit quelquefois du froid dans les veines, qu'elle osteroit de la chaleur aux sentimens, de la vivacité aux pensées, qu'elle ne rendroit pas l'équivalent de la prétendue harmonie de l'Original : mais Monsieur de la Motte ne juge point de l'Iliade à ces égards, il veut bien sup-

44. MERCURE

poser les expressions Grecques d'une force & d'une élégance infiniment supérieures à la Traduction. De quoi juge-t-il précisément ? de l'Historique du Poëme ; j'appelle l'Historique dans un Poëme, les faits, les événemens exprimez en récit, ou mis en action. M. de la Motte examine donc la fable générale du Poëme, l'action principale, l'ordonnance de l'Ouvrage, les épisodes ; il examine les mœurs, les caractères de ses Heros, dont il juge par leurs paroles & par leurs actions.

Voilà, Monsieur, les seules choses dont Monsieur de la Motte a ôsé juger sur la foy de la Traduction; celle de Madame Dacier avouée par tous les Sçavans Grecs, n'a pû le tromper sur l'Historique, elle rend sûrement Homere, elle le suit dans sa course, elle bronche avec luy, se relève avec luy: enfin Madame Dacier n'a rien imaginé d'elle-même dans son Ouvrage, elle a compté rendre précisément son Original; si elle a prêté quelque charité à Homere, les Grecs n'ont qu'à la déceler.

46 MERCURE

en ce cas , la Critique de Monsieur de la Motte tombera sur Madame Dacier ; mais je serois bien garand pour elle qu'aucun de nos Grecs ne sera assez hardi pour oser démentir par écrit sa Traduction , aucun d'eux ne luy dispute l'honneur de posséder avec supériorité les finesses de la Langue Grecque ; elle a entendu Homere autant qu'on le peut entendre aujourd huy , elle sçait beaucoup mieux encore la Langue Françoisse ; elle a rendu le plus élégamment qu'elle a pû dans nostre Langue

gue, ce qu'elle a vû, pensé & senti en lisant le Grec; cela me suffit, j'ay l'Iliade en substance, ainsi c'est sur Homere même, & non sur la seule Traduction, que portent les Remarques Critiques de Monsieur de la Motte, qui n'appuyent que sur des choses étrangères à cette élégance prétendue des termes originaux, & à certaine harmonie attribuée au son de ces termes.

Mais revenons à la supposition de nos Adversaires. Est il bien vray que nostre Langue soit inferieure à la Langue

48 **MERCURE**

Grecque? Est il bien vray que la Langue Françoise ne suffise pas à rendre parfaitement les grandes idées, les hauts sentimens, les passions heroïques, les vivacitez galantes, les faillies satyriques, les naïvetez fines? A-t-elle mal servi à ces differens égards, Corneille, Racine, Moliere, Despreaux, la Fontaine? Cette Langue n'a-t-elle pas aussi son harmonie comme la Grecque: Quand nous lisons nos bons Ouvrages, soit de Prose, soit de Poësie, n'éprouvons nous pas un sentiment confus de plaisir, que
nous

nous attribuons au son prétendu harmonieux des expressions?

Il peut bien arriver quelquefois que telle expression Grecque qui renferme un grand sens, ne pourra être rendue en François que par plusieurs expressions réunies; mais il arrivera quelquefois aussi qu'une pensée exprimée par plusieurs termes Grecs, pourra être renfermée en François dans des limites plus étroites, en sorte qu'il y aura compensation juste.

Mais quand il seroit vrai

Mars 1715.

E

50 MERCURE

que la Langue Grecque seroit par elle-même moins diffuse que la Françoisé, en pourroit-on conclure que la Langue Françoisé ne pourroit produire en nous le sentiment qui naît de la précision? Nous accordons à un Ouvrage François le mérite de la précision, lorsque nous ne sentons pas la possibilité de renfermer en moins de paroles le sens de cet Ouvrage, nous ne comptons pas les syllabes, ce calcul nous importe peu. Je vais tâcher de me faire entendre.

Je suppose l'Iliade écrite

GALANT. 51

avec l'élegance & la précision tant vantées, je suppose ensuite qu'on vint à demander à Homere en quoy consiste l'un & l'autre merite de son Ouvrage, il diroit, pour donner l'idée de l'élegance, qu'il a employé dans sa Langue les tours & les expressions les plus propres à représenter ses idées, & à peindre ses sentimens; & sur la précision, il diroit qu'il n'a pas esté possible de rendre en moins de paroles le sens de son Ouvrage.

Si Homere avec son même

E ij

52. MERCURE

genie, & son goût, étoit né de nos jours, & qu'ayant conçu son Iliade, il nous l'écrivit en François, qu'il possédât nostre Langue comme il possédoit autrefois la sienne, sans doute il employeroit les expressions Françoises les plus propres à rendre son sens, & il s'exprimeroit avec le moins de diffusion qu'il luy seroit possible : Ne sentez-vous pas qu'alors il seroit autant frappé de l'élegance & de la précision qu'il auroit atteint dans nostre Idiome, qu'il le fut autrefois de l'un & l'autre mérite qu'il

atteignit dans le sien?

Si Racine avec son genie & ses lumieres acquises, fut né dans le siecle d'Homere, & qu'il eût écrit en Grec les Tragedies que nous avons de luy dans nôtre Langue, il auroit fait dans cette Langue le choix heureux qu'il a fait dans la nôtre, & son style Grec auroit fait precisement en Grece la même fortune que son style François a fait chez nous.

On ne scauroit dire qu'une Langue soit moins propre qu'une autre à la vraye peinture des pensées & des senti-

§4 MERCURIE

mens ; les mots ne signifient rien par eux-mêmes , c'est le caprice arbitraire des Nations, qui des sons articulez a fait des signes fixes , au moyen desquels les hommes se pussent communiquer reciproquement leurs pensées ; chaque Nation a ses signes fixes pour représenter tous les objets que son intelligence embrasse. Qu'on ne dise donc plus que les beautés qu'on a senties en lisant Homere , ne peuvent être parfaitement rendues en François. Ce qu'on a senti ou pensé , on peut l'exprimer

GALANT. 35

avec une élégance égale dans toutes les Langues ; & chaque Langue vous fournira les expressions uniques pour caractériser quelque pensée, quelque sentiment que ce soit, & pour en fixer le degré de vivacité ou de noblesse. De là je conclus que si Madame Dacier a senti dans l'Iliade autant de merveilles qu'elle le publie, elle nous a dû rendre toutes ces merveilles en François avec une élégance équivalente à celle du Texte.

Il m'est tombé depuis peu dans les mains une Traduction

E iiij

56 MERCURE

en prose de la Tragedie Angloise , intitulée Caton. Cette Traduction , quoiqu'inélegante , m'a donné une tres-haute idée de l'Original. Je voy dans le Poëte Anglois la grande partie qui caractérise nostre Corneille. Je n'ay rien vû de plus grand au Théâtre que le caractère de Caton ; il est vray que l'Auteur ne conduit pas son action avec finesse , il l'interrompt même par des Amours Episodiques d'assez mauvais goût ; mais à travers ces défauts , je voy le grand Poëte , je voy un homme illus-

tre, digne d'estre envié à sa Nation.

D'où vient qu'en lisant l'élegante Traduction de l'Iliade par Madame Dacier, j'ay une si petite idée de l'Original? j'en sçay la raison; c'est que le Poëme Original porte un fond si bizarre, si confus, si absurde, que la decoration du style le plus riche dans une Traduction fidele, ne peut défendre le Lecteur du froid mortel, de l'insupportable ennui que ce miserable fond traîne à sa suite.

Il n'y avoit qu'un moyen

58 MERGURE

de faire goûter l'Ihade, en François, c'étoit de composer un Poëme Original, pour ainsi dire, qui eût pour sujet la fameuse Guerre de Troye, d'oster à l'Histoire monstrueuse d'Homere tant de traits qui blessent nos mœurs, qui revoltent nostre credulité; de déguiser en grand le bas merveilleux qui anime l'Iliade, d'en corriger les Episodes quelquefois ingenieux, mais toujours défigurez; & de porter à un haut point d'élevation les caracteres bizarres des Heros Grecs & Troyens: en un

mot, il ne falloit rien moins que le grand genie, la sage hardiesse, & les riches ressources de Monsieur de la Motte, pour nous travestir le Monsieur Grec, de maniere que loin de nous déplaire, il charmât nos regards.

Vous voyez, Monsieur, que je pense hautement de Monsieur de la Motte; mais je croy qu'il est du devoir d'un honneste homme de dire toujours à ses perils, tout ce qu'il pense à l'avantage d'autrui. Je parle toujours des bons Auteurs vivans, comme

60 MERCURE

je me persuade que la posterité
desintéressée en parlera. Il n'y
a pas moins de bassesse que
d'injustice à dissimuler l'estime
qu'on n'a pû refuser à un hom-
me supérieur. Adieu , Mon-
sieur , je croy avoir satisfait à
ce que vous exigez de moy.
S'il paroist quelque nouveauté
dans la suite , j'auray soin de
vous en faire part. Je suis ,
Monsieur.

Je vous promis le mois pas-
sé un examen de la Tragedie
de Caton , j'avois déjà même
fait sur cette piece presque au-
tant de remarques qu'il en fal-

loit pour vous apprendre ce que le public en pense; & j'étois enfin déterminé à les faire imprimer, lorsque j'ay reçu la Dissertation suivante.

Quoyque j'aye senti des différences assez considerables entre mes sentimens & ceux qu'on vient de m'envoyer, j'aime cependant mieux vous faire part des raisonnements des autres que des miens. Sauf néanmoins à vous, Messieurs, à m'ordonner de vous entretenir à ma mode, quand il vous plaira m'obliger à le faire. Vous pourrez en attendant re-

62 MERCURE

cevoir comme vous le jugerez
à propos , le Parallele que je
vous presente.

P A R A L E L L E

*de deux Tragedies nouvelles ,
dont la mort de Caton est le
sujet ; l'une est Angloise de
Monsieur Addison ; l'autre
Françoise de Monsieur Des-
champs.*

L E T T R E

*à Mylord * * **

Vous vous plaignez , My-
lord, fort vivement, que M.

Dacier ait décidé qu'il ne faut pas attendre des Anglois une bonne Tragedie ; & qu'il les ait crû incapables d'observer les regles d'Aristote : comme les jugemens de M. Dacier ne sont pas souverains , qu'on en peut appeller , & qu'on en appelle souvent ; touché de vos plaintes, Mylord , j'ay examiné cette décision, elle m'a paru aussi fausse qu'elle est injurieuse à la Nation Angloise. Les Anglois sçavent la plûpart assez de François pour profiter des remarques de M. Dacier sur la Poétique d'Aristote.

64 MERCURE

Ceux à qui la connoissance du François manqueroit ou qui seroient détournez de se servir de ces sçavantes remarques par la disgrâce du pauvre de Trie, ont le Commentaire Latin de Goulston, un de leurs compatriotes, qui peut assurément leur tenir lieu de celuy du Grammaticien François.

Vous ne sçavez pas peut-estre ce qu'il en coûta à de Trie pour s'estre rempli de l'esprit de M. Dacier : sitost que la Poétique parut, de Trie quitta tout autre Livre, il conçût d'abord un grand mépris

GALANT. 65

pris pour Corneille, il méprisa Racine un peu moins; mais il méprisa extrêmement la France, qui les avoit admirez tous deux. Le Disciple de M. Dacier disoit des François ce que son Maître a dit des Anglois; nous manquions à ce qu'il assuroit d'une bonne Tragedie, & par pitié pour sa Nation il voulut luy en donner une parfaite; il choisit pour ce sujet *les Heraclides*: tout fut réglé, compassé sur les remarques de M. Dacier, la piece fut jouée; mais elle ne fut jouée qu'une fois, & le public gâté par Cor-

Mars 1715.

E

66 MERCURE

neille n'eût ni assez d'érudition pour goûter la nouvelle Tragedie, ni assez de patience pour la souffrir. De Tric se plaignoit de son guide, il ne se plaignoit pas d'Aristote, Corneille l'avoit lû; mais Corneille n'avoit point lû M. Dacier, & de Tric l'avoit trop lû.

- Vos Poëtes, Mylord, éviteront un pareil malheur, ils sont choquez du mépris que le Grammairien François a fait de leur Nation, & ils ont raison d'en estre choquez; appartient il à un homme sans goust pour le Théâtre, sans

GALANT. 67

connoissance du Théâtre Anglois de prononcer qu'il ne faut pas attendre des Anglois une bonne Tragedie ; s'il avoit penetré le genie Anglois , il seroit convaincu qu'il est tout tragique , & qu'il n'y a pas peut estre de Nation plus capable de donner aux pieces de Théâtre , le terrible des pieces Grecques ; d'ailleurs la Langue Angloise a une force , une abondance , une liberté qui convient au Théâtre ; il faudra , je l'avouë , que les Anglois captivent un peu leur imagination fougueuse sous le joug des regles ,

R ij

qu'ils ne le permettent plus de Metaphores outrées, qu'ils prennent garde de tomber dans certaines bassesses que les Poëtes Grecs n'ont pas assez évitées; qu'ils se défassent des idées romanesques, s'ils parviennent à se corriger de ces défauts, & ils y parviendront: le Théâtre Anglois égalera le Théâtre François, il ne l'a pas encore égalé, souffrez que je le dise, souffrez même que je le prouve par un Parallele du Caton Anglois de M. Addison & du Caton de M. Deschamps. Le Caton François a esté favor

nablement receu du public, jamais piece n'a eu en Angleterre un succès pareil à celuy du Caton Anglois.

Je ne puis donc mieux établir la superiorité du Théâtre François sur le Théâtre Anglois qu'en montrant que M. Addison doit céder à M. Deschamps. Je suis si persuadé de la bonté de la cause que je deffens & de vostre équité, Mylord, que je ne veux point d'autre Juge que vous.

Caton est un nom fameux, ce grand homme a donné des exemples si éclatants de l'a-

70 **MERCURE**

amour de la patrie & de la liberté, qu'on souffroit avec peine qu'il n'eût point encore paru sur aucun Théâtre. M. l'Abbé Abeille a choisi sa mort pour le sujet d'une Tragedie: tous les connoisseurs qui l'ont lue, ou entendu lire en parlent avec de grands éloges; mais l'Auteur s'obstine à la refuser au public. M. Addison & M. Deschamps ont formé en même temps le dessein de travailler sur ce beau sujet, & d'abord ils en ont apperceu la secheresse. Caton enfermé dans les murs d'Utique se tua pour ne

pas tomber entre les mains de
Cesar. L'Histoire ne fournit
rien de plus, & pour remplir
l'étendue d'une Tragedie, il
faut de la fiction & des épi-
sodes: nos deux Poètes ont feint
en effet; mais avec cette diffé-
rence avantageuse pour le
Français que les épisodes tien-
nent au sujet, qu'ils en font le
nœud, & qu'ils en produisent
le dénouement. Les Episodes
du Poète Anglois sont absolu-
ment détachés de l'action prin-
cipale, ils la cachent, il la
font disparoître assez souvent,
en un mot ils ne servent qu'à

72. MERCURIE

fournir des Scenes qui remplissent les vuides de la Tragedie.

Une courte Analyse des deux pieces fera voir sensiblement ce défaut dans le Poëme Anglois, cette beauté dans le Poëme François.

Dans le Poëme Anglois, Caton est renfermé dans Utique avec peu de Romains & quelque Cavalerie Numide, qui a suivi le jeune Juba. Cesar envoie proposer la Paix, on la refuse: il fait marcher ses troupes. Caton se voyant hors d'état de resister, se tue. Voilà toute

toute l'œconomie de l'action.
Voicy les Episodes.

Portius & Marcus fils de
Caton aiment Lucie fille d'un
Seneateur Romain : Portius
confident de son frere qui ne
le connoist pas pour son rival
se comporte en homme ge-
neroux sans vaincre son amour
& sans trahir son frere. • Mar-
cus est tué , Portius épouse
Lucie.

Autre Episode également
détaché du sujet & du pre-
mier Episode.

• Le jeune Juba aime Marcie
fille de Caton, que Sempronius

Mars 1715.

G

74 MERCURE

Romain aime aussi. Sempronius est un perfide qui veut trahir Caton. Syphax, Numide, conspire avec luy ; ils font soulever les Romains : Caton les appaise. Syphax propose à Sempronius d'enlever Marcie, & de prendre les Habits Royaux de Juba pour exccuter ce crime avec moins d'obstacle. Juba survient, il tue Sempronius, Syphax s'enfuit.

Le Poëme Anglois ; comme on le voit, n'a plus d'unité ; ce sont trois Tragedies l'une dans l'autre, & l'Auteur a sen-

ti luy-même que l'action principale luy échappoit ; il la rappelle de tems en tems par les reflexions que font les Amans qu'ils auroient autre chose à faire que l'amour, & que dans un si grand peril ils ont tort de s'amuser à des conversations galantes.

Le Poëte François a mieux imaginé sa fable ; il l'a disposée plus habilement.

Caton est dans Utique en état de se deffendre, si un accident impreveu ne rompoit ses mesures, & par-là sa fermeté n'est plus un desespoir

Gij

76 MERCURIE

comme dans le Poëme Anglois ; il peut , il doit même refuser la Paix. Caton a dans le Port d'Utique les Vaisseaux du Roy de Pont ; il a ses Troupes campées avec les siennes proche le Port. Ce n'est pas dans Utique que se passe l'action , c'est dans un Palais des Rois de Numidie assez éloigné des murs , pour que Cesar y puisse venir en seureté sur la parole de Caton ; l'entreprise de mettre Cesar & Caton ensemble sur la Scene a été une entreprise hardie ; elle a réussi à M. Deschamps. Cesar y pa-

roît aussi grand que le peint
 l'Histoire; incapable d'obéir,
 digne de commander même
 aux Romains Maîtres de l'U-
 niuers; assez brave, assez sage,
 assez heureux pour les soumet-
 tre par les Armes, assez poli-
 tique pour vouloir les soumet-
 tre sans combat; intrepide en-
 nemy, vainqueur genereux,
 vertueux autant que l'ambi-
 tion le permet, sensible à l'a-
 mour, mais plus sensible à la
 grandeur qu'à l'amour. Caton
 l'efface un peu, il doit l'effa-
 cer; la vertu doit briller plus
 que le vice, & l'infortune sou-

78 MERCVRE

renuë avec courage, donne un nouveau lustre à la vertu. Pharnace ce fils de Mithridate si fameux par ses crimes, étoit propre à servir d'ombre à Cesar, & à Caton. Le choix de ces trois caracteres si bien contrastez est d'un grand art ; l'enchaînement de la fable marque encore mieux l'habileté du Poëte. Pharnace chassé de ses Etats par Cesar vient joindre les restes du party de Pompée. Arsene crüe Reine des Parthes attachée au même party par les engagements qu'avoit pris son pere, y vient aussi pour

rompre son mariage projeté avec Pharnace, & poussée par un secret instinct qui la porte vers Caton ; c'est par leur entrevue que la piece commence. La prétendue Reine des Parthes est bien tost reconnue pour Poëtie fille de Caton.

Quand l'Auteur auroit hazardé cette fiction sans luy donner une exacte vray - semblance, elle produit de si beaux effets, qu'on ne pourroit la condamner ; mais l'imagination de M. Deschamps est toujours réglée par un jugement solide : tout ce qu'il suppose convient

80 MERCURE

à ce que les Historiens nous apprennent : il feint que la femme de Crassus avoit emmené avec elle Portie sa nièce encore enfant , que dans la déroute de Crassus, Portie devenue Esclave , fut présentée au Roy des Parthès ; le rapport des traits de son visage avec ceux de la Princesse sa fille, seul enfant qui luy restoit, luy inspire pour Portie une tendresse presque paternelle : la Princesse meurt & le Roy auquel il étoit important de ne pas paroître manquer d'héritiers , fait passer Portie pour sa

file. Cesar à qui il n'estoit pas moins important de s'assurer du Roy des Parthes, vient à la Cour de ce Monarque, sans se faire connoistre, pour le détourner d'embrasser le parti de Pompée, il ne réussit pas : mais il voit la Princesse, il l'aime sans la connoistre pour Portie, elle l'aime sans le connoistre pour Cesar : on arrête le Mariage de la fausse Princesse des Parthes avec Pharnace, le cœur de Portie n'y peut consentir : les crimes de Pharnace & surtout l'assassinat de Pacorus Prince des Parthes son frere ;

82. MERCURE

dont elle découvre qu'il est
auteur, luy servent de pretexte
pour rompre : elle a besoin de
l'aveu des chefs du parti de
Pompée, elle vient l'obtenir,
& elle retrouve son pere dans
Caton, & son amant dans
Cesar. Son Mariage rompu
determine Pharnace à faire
assassiner Caton : il le fait pro-
poser à Cesar, l'illustre Ro-
main a horreur de la perfidie
du fils de Mithridate, & il aver-
tit Caton : Pharnace au desef-
poir veut perdre Caton &
Cesar, se rendre maître du
lieu de la conference, de Por-

tie & d'Utique. Le peril de Cesar fait accourir les troupes, Pharnace est chassé : mais les Romains qui suivoient Caton se réunissent aux troupes de Cesar, & Caton n'a plus de parti à prendre que celuy de se braver devant l'usurpateur, ou de se tuer : Caton ne pouvoit dans ces circonstances, en prendre un autre que celuy de la mort.

Il faut remarquer, que la liaison des événemens est si bien menagée, que tout se réunit à l'action principale ; si l'arrivée de la Reine des Par-

thes, est la cause des entreprises de Pharnace, qui mettent Caton dans la nécessité de se tuer; c'est encore la Reine des Parthes qui attire Cesar dans le lieu de la Conference, & qui l'engage dans le peril. Ce peril, comme on l'a vû, attire dans Urique les Troupes de Cesar, & ôte toute ressource à Caton; il n'y a pas un événement qui n'amene le denoüement, tous les pas des Acteurs y tendent, si j'ose m'exprimer ainsi.

M. Deschamps l'emporte donc pour la justesse des Epi-

lodes, il l'emporte encore par le bel effet qu'ils produisent; le mépris que fait Caton d'un des premiers Trônes du monde, l'horreur avec laquelle il voit une Couronne dans sa famille, sont des traits bien propres à faire connoître cette grande Ame: l'amour de Cesar & de Portie, de la fille de Caton & du Tyran de Rome, interesse autrement que la froide galanterie de Portius & de Lucie, de Sempromus & de Marcie; Caton obligé de la vie à Cesar, Cesar combattant pour Caton, sont des si-

tuations , s'il se peut , encore plus intéressantes que l'amour de César & de Portie.

Vous en conviendrez , Mylord , la constitution de la Fable dans la Tragedie Françoise est reguliere , merveilleuse , vray-semblable , intéressante , grande ; a-t-elle ces perfections dans le Poëme Anglois ?

Comparons maintenant nos deux Poëtes par la maniere dont ils ont soutenu le caractere de Caton , & ceux des autres Acteurs ; nous les comparerons ensuite par les situations & par les sentiments

car pour l'expression, je suis assez équitable pour ne pas juger de celle de M. Addison sur une Traduction en prose.

M. Addison & M. Deschamps ont peint tous deux Caton au naturel. Dans la piece Angloise l'admiration de Juba pour Caton, les censures que Sempronius & Syphax font de l'austerité de sa vertu, en donnent une grande idée; il la soutient par la fermeté au milieu de la revolte de ses Troupes; par la maniere dont il parle de son fils mort pour la patrie, par sa mort; mais

l'opposition de Cesar necessaire pour rehausser son éclat, luy manque dans la Tragedie Angloise, & il y paroît trop peu sur la Scene. On ne le perd point de vûë dans la Tragedie Françoisë. Tout ce qu'il dit porte son caractere, & tout ce qu'on dit de luy releve l'idée qu'on s'en est formé dès la premiere Scene. Le Trône des Parthes meprisé, la Paix offerte en vain par Cesar, Caton abandonné & enveloppé des Troupes de Cesar, sont des occasions où toute sa vertu doit paroître, & où elle paroît.

Achevons

Achevons le parallèle des deux Tragedies par la comparaison des situations & des sentimens. Commençons par mettre dans tout leur jour les beaux endroits de la piece Angloise. Le premier se trouve au commencement de la cinquième Scene du troisième Acte; on arrive jusques là par des Scenes galantes, inutiles au sujet, par des conversations morales de Portius & de Marcus, fils de Caton, de Juba & de Syphax; par une froide Deliberation du Senat; mais il faut avoüer qu'on est frappé

Mars 1715.

.H

90 **MERCURE**

de voir le Théâtre plein des
Chefs revoltez par Semprom-
nius, rendus immobiles, attri-
rez, desarmez par la presence
intrepide & le sage discours
de Caton.

CATON.

*Où sont ces intrepides fils de
Mars, qui avec tant de bravou-
re tournent le dos à l'ennemi, &
qui avec tant d'audace se revol-
tent contre leur General ?*

SEMPRONIUS à part.

*Que le Ciel confonde ces ames
laches ! comme ils sont étonnez
& éperdus !*

CALANT. 25
CATON.

Perfides ! est-ce ainsi , que vous voulez flétrir vos lauriers & ternir vostre reputation ? reconnoissez vous donc que ce n'étoit ny zele pour la Patrie , ny l'amour de la liberté , ny le desir de la gloire ; mais seulement l'avidité du butin & l'esperance de partager les dépouilles des Villes , & des Provinces conquises , qui vous ont conduits ici ? Animés de tels motifs , vous faites bien de vous joindre aux ennemis de Caton , & de vous ranger sous les Etendars de Cesar. Pourquoi ai je échappé à la mort

Hij

sure fatale de l'aspic, & aux mortelles atteintes des monstres de l'Afrique pour voir ce que je vois aujourd'huy? pourquoy Caton n'est-il pas mort sans que vous fussiez criminels? voilà ingrats, voilà mon sein prest à recevoir vos coups: que celuy à qui j'ay fait injustice frappe le premier. Parlez .. quel de vous croit avoir sujet de se plaindre, ou s' imagine qu'il souffre plus que Caton? y a t-il quelque distinction entre vous & moy; si ce n'est dans les travaux, dans les soins & dans les veilles, dont j'ay la plus grande part? n'est ce pas là toute la superiorité

que j'ay sur vous ?

SEMPRONIUS à part.

Le cœur leur manque : maudits soient ces traitres ! tout est perdu.

CATON.

Avez vous oublié les deserts brûlans de la Lybie, ses rochers steriles, ses montagnes de sable, son air infecté & ses diverses especes de serpens ? qui a été le premier à frayer un chemin lorsque la mort se presentoit à chaque pas dans une route inconnüe ? ou qui est-ce qui dans une longue & pénible marche étoit le dernier de l'Armée à étancher sa soif, lors-

94. MERCURIE

que sur les bords d'un ruisseau
 que la fortune nous avoit fait
 rencontrer, vous tarissiez le cou-
 rant, en buvant à longs traits.

SEMPRONIUS.

Si par hazard on trouvoit quel-
 que petite source, & que vous
 offrissiez à Cason l'eau vive,
 dont à peine vous aviez pû rem-
 plir un casque, ne la repandroit-il
 pas sans y toucher? n'a-t-il pas
 marché à vostre teste pendant les
 plus ardentes chaleurs du jour,
 & à travers les nuages de pouf-
 siere? son front a-t-il esté moins
 exposé que le vostre aux traits du
 soleil & à la sueur.

CALPURNIUS. 25
CATON.

*Loin d'ici infames, loin d'ici.
Allez-vous plaindre à Cesar,
que vous ne pouviez pas soutenir
les travaux et les fatigues que
vostre General essaye.*

On conviendra que cette
Scene seroit belle, si Sempronius
n'y jettoit pas un Comique
qui en bannit le serieux &
le grand, ce n'est pas seulement
en cet endroit que le Poëte s'a-
baisse, la conversation de Ju-
ba & de Syphax, & la mas-
carade de Sempronius sentent
un peu la fauce. Cette masca-
rade amene une situation fort

♁ MERCURIE

touchante ; Marcie voyant Sempronius revêtu des Habits Royaux , étendu mort , le prend pour Juba ; ce Prince qui survient est témoin de la douleur de sa maîtresse , & par là il apprend qu'il est aimé ; mais il ne le connoît qu'après s'estre trompé quelques moments , & avoit crû que Sempronius faisoit couler les larmes de Marcie. Tout ce jeu de Théâtre est conduit avec art , les sentimens sont vifs , & l'expression dans la Traduction même paroît serrée , animée & touchante.

La

La Scene douzième du quatrième Acte presente encore une belle situation : On apporte à Caton le corps de Marcus son fils, mort pour la Patrie; Caton le plaint, mais en Caton.

CATON *rencontrant le corps mort.*

Te voilà mort, mon fils, mais tel que je t'embrasse ! arrêtez mes amis : placez le devant moy, afin que mes yeux se repaissent de ce sanglant objet, & que je compte ses blessures. Que la mort est belle, lorsque la vertu l'accompagne? qui est ce qui ne voudroit pas

Mars 1715.

I

DES MERCURIE

estre à la place de ce jeune homme? Ah! que ne peut-on mourir plus d'une fois pour sa patrie? mais pourquoy vous affligez vous, mes amis? je rougierois de honte si la maison de Caton estoit tranquille & florissante pendant les horreurs d'une Guerre Civile. Portius regarde son frere, & souviens-toy que ta vie n'est pas à toy, lorsque Rome la demande.

JUBA à part.

Jamais mortel a-t-il fait paroître tant de fermeté!

CATON.

Helas! mes amis, pourquoy pleurez vous une perte particu-



GALANT.



liere. C'est Rome qui demande
larmes : Rome ! la Maistresse de
l'Univers ; Rome ! Mere feconde
des Heros , & les delices des
Dieux ; Rome qui humilioit l'or-
guëil des Tyrans de la Terre , &
qui brisoit les fers des Nations .
Helas ! Rome n'est plus . . O li-
berte ! O vertu ! O Patrie !

JUBA à part. Il pleure.

Dieux ! quelle insegrité ! quel
amour de la Patrie ! il a vëu
d'un œil sec un fils couché dans
les bras de la mort , & il fonde en
larmes pour Rome.

CATON.

Tout ce que la vertu Romaine

I ij

100 MERCURE

*a dompté, tout ce que le Soleil
éclaire, tout est à Cesar. C'est
pour luy que les Decius se sont
devoiez; c'est pour luy que les
Fabius sont morts les armes à la
main; c'est pour luy que le grand
Scipion a fait des conquestes; &
que Pompée même a combattu.
Hélas, mes amis! qu'est devenu
le travail des Destinées? qu'est
devenu l'ouvrage de tant de
siècles? où est l'Empire Romain?
funeste ambition! tout est éva-
noüi, tout est absorbé dans Cesar!
nos illustres Ancestres ne luy
avoient rien laissé à vaincre que
sa Patrie!*

GALANT. 101

L'Auteur Anglois a disposé fort habilement son cinquième Acte : la seule mort de Caton le remplit , il la suspend avec beaucoup d'art ; le commencement de cet Acte est magnifique.

CATON seul , assis & sérieux , tenant en sa main le Livre de Platon de l'Immortalité de l'Âme , une épée nue sur la table.

Cela ne peut être autrement... Platon tu raisonnes juste!... Car enfin d'où nous vient cette flatteuse espérance , cet ardent desir de

I iij

102 MERCURE

l'immortalité ? d'où nous vient
 cette crainte secrète & cette hor-
 reur inscrite du néant ? d'où
 vient que l'ame se revolte contre
 cette pensée ? c'est la Divinité qui
 agit en nous ; c'est le Ciel même
 qui nous fait entrevoir un avenir
 & une Éternité. Une Éternité
 idée agreable , & terrible en mê-
 me temps ! dans quels mondes di-
 vers & inconnus devons-nous
 passer ? quels changemens devons-
 nous subir dans ce vaste infini ?
 ce grand objet , cet espace sans
 bornes , est devant moy : mais des
 ombres , des nuages , & des te-
 nèbres le cachent à ma vue. . .

Je m'en tiens à cecy : s'il y a une
 Puissance au dessus de nous (& les
 merveilles que les ouvrages de
 la nature étalent à nos yeux ne
 nous permettent pas d'en douter)
 il faut que cette Puissance aime
 la vertu, & ce qui est l'objet de
 son amour ne scauroit manquer
 d'être heureux : mais quand ?
 comment ? ce monde a été fait pour
 Cesar ! . . . Je suis las de mes in-
 certitudes : ceci les finira, (met-
 tant la main sur l'épée) me
 voilà doublement armé ; la mors
 & la vie ; le poison & l'Anti-
 dote sont en mes mains : d'un dans
 un instant tranche le fil de mes

104 **MERCURE**

jours ; l'autre m'apprend que je suis immortel. L'ame feute de son existence , meprise le poignard & brave la mort. Les Astres perdront leur splendeur , la brillante lumiere du Soleil s'éteindra avec le tems ; toute la nature succombera sous le poids des années ; mais mon ame jouïra d'une jeunesse éternelle , & elle ne ressentira aucune atteinte , parmi le furieux choc des Elemens , le naufrage de la matiere , & la dissolution de l'Univers.

Opposons maintenant les beaux endroits de la piece Françoise aux beaux endroits

de la piece Angloise. Je vous avoüe que le choix de ces beaux endroits m'a embarrassé , & que j'en omets beaucoup qui m'ont charmé , & qui plairont aux Lecteurs peut-être autant que ceux que j'oppose aux beautez de la piece Angloise.

Je vous ay fait regarder le mépris de Caton pour la Couronne des Parthes , comme une des belles situations de la piece Françoise. Ecoutez Caton l'exprimer.

*Quoy mon sang offre encore un
objet à ma haine ?*

106 MERCURE

Quoy l'ennemi des Rois est pere
d'une Reine?

Dieux! justifi-z-vous les crimes
de Cesar?

Voulez-vous attacher les Ro-
mains à son char?

Ma fille par vos soins ne m'est-
elle renduë

Que pour marque de haine, &
pour blesser ma vie?

Si je sens du plaisir à rappeler
ses traits,

Son destin le détruit & le change
en regrets.

Comment me plairoit-elle avec
une Couronne?

Rome me le défend, si le sang

me l'ordonne.

La nature ferait en ce moment
cruel

D'un pere trop sensible un Ro-
main criminel.

Que ma fille renonce à la gran-
deur suprême !

Hâtons-nous de fouler aux pieds
son Diadème.

Le reste de la Scène est de
même force : le commence-
ment de la seconde Scène du
second Acte suffiroit pour fai-
re connoître Caton.

CATON.

Eh bien, Domitius, qu'avez-
vous à me dire ?

108 **MERCURE**
DOMITIUS.

*Cesar m'a commandé, Sei-
gneur, de vous instruire ...*

CATON.

*Quoy Cesar vous commande ?
& vous obéissez !*

DOMITIUS.

Oüy, Seigneur.

CATON.

*Vil esclave, arrêtez, c'est
assez.*

*C'est trop deshonorer vos glo-
rieux Ancêtres.*

*Qui n'avoient comme moy,
qu'eux & les Dieux pour
Maistres.*

Deux vers de la première Scène du troisième Acte donnent la véritable idée de César Amant.

*L'amour n'enchaîne pas les
Heros à son char ,
Et César en aimant n'en est pas
moins César.*

La Scène seconde du troisième Acte , où Portie reconnoît son Amant dans César , met l'un & l'autre dans une situation touchante. La conférence de César & de Caton qui suit , étoit un endroit périlleux pour l'Auteur. La conférence de Sertorius & de Pom-

110 MERCURE

péc est un modele qu'il est presque impossible d'égalér; il est même plus difficile de faire parler Cesar & Caton, que de faire parler Sertorius & Pompée: la conference de Caton & de Cesar a plû cependant, & plû si generalement, que les Critiques les plus impitoyables n'ont osé y toucher: je ne la transcriray pas, vous l'aurez lûe, Mylord, plus d'une fois, & mille gens la sçavent par cœur.

Quand on se plaint que M. Deschamps n'a pas fait Cesar assez grand, fait-on refle-

GALANT. 111

tion à ces six vers que dit Ca-
ron dans la premiere Scene du
quatrième Acte.

*S'il nous étoit permis de nous
choisir un Maître,*

*Peut-être Cesar seul mériteroit
de l'être;*

*Mais il veut s'élever sur le dé-
bris des Loix,*

*Affervir des Heros qui détrônent
les Rois,*

*Et cette ambition, ce penchant
detestable*

*Du plus grand des Mortels en
fait le plus coupable.*

Quelles situations que cel-
les des deux Scenes suivantes!

112 MERCURE

Portie reconnoît qu'elle est
fille de Caton. Caton recon-
noît que sa fille aime Cesar.
Cesar reconnoît que sa Maî-
tresse est fille de son plus grand
ennemy ; que leurs sentimens
sont conformes à leur carac-
tere. Ecoutons-les.

PORTIA.

*Il est vray, ma naissance n'
droit de te surprendre,
Je l'ignoray toûjours, & je viens
de l'apprendre ;
Voy, Cesar, à quel point mon
destin est affreux,
Tu m'aimois & mon cœur répon-
doit à tes vœux.*

Je

GALANT. 113

Je dois en fremissant rougir de
ma victoire,

Et je trouve ma honte où je met-
tois ma gloire.

Ah ! devois-je éprouver en ce
funeste jour,

Que l'innocence est peu d'accord
avec l'amour ?

CESAR.

Et pourquoy regarder nostre
amour comme un crime ?

De la haine pourquoy le rendre
la victime ?

C'est un present du Ciel qui veut
nous réunir.

Mars 1715.

K

114 **MERCURE**

à Portia.

*Loin de le mépriser, il faut l'en-
tretienir.*

à Caton.

*Pourquoy nous separer quand le
Ciel nous assemble ?*

à l'un & à l'autre.

*Que la paix & l'hymen nous
unissent ensemble.*

CATON.

*Je donnerois plustost en Sacrifi-
ce aux Dieux*

*Et le sang de ma fille & le mien
à tes yeux.*

*Cesar, par cet hymen ne croy
pas me surprendre ;*

Malheureuse Pompée en devenant
 allié de son gendre,

Ne pût se garantir des traits de sa
 fureur,

Et ce lien sacré qui tenoit son
 sort au sien malheureux.

Mais quand à cet hymen Caton
 pourroit souffrir,

Ton cœur insatiable affamé de
 dominer l'Empire,

N'en serois pas moins fier, ny
 moins ambitieux,

Et je me chargerois d'un forfait
 de plus odieux.

La nouvelle de la perfidie
 de Pharface qui veut s'em-
 parer du lieu de la conférence

16 **MERCURE**

finit-este belle Scene. Cesar
court s'y opposer, ce qu'il dit
peint au naturel son intrepide
generosité.

CESAR à Porcia.

Ne vous alarmez pas du sort
qui vous menace,

J'ay puni Ptolomée & puniray
Pharnace

Le Ciel ferait en vain des mortels
generoux

S'il ne les rendoit pas quelque-
fois malheureux.

Le cinquième Acte est af-
sûrement le plus beau de la
piece ; l'action y est vive, &
comme Horace le preloit,

GALIANTE. 117

elle va rapidement à la fin. Ce-
sar revient après avoir repoussé
Pharnace : Portie le recoit en
luy demandant :

*Cesar, est-ce un Romain qui
paroist en ces lieux,*

*Ou n'est-ce qu'un Tiran qui se
montre à mes yeux ?*

Toute cette Scene est com-
parable aux plus belles Scenes
des Tragedies les plus esti-
mées. Portie offre à Cesar de
l'épouser, pourvû qu'il laisse
Rome libre: Cesar a de la pei-
ne à sacrifier son ambition à
son amour. Portie s'en irrite;
son transport n'est pas fort

118. MERCURE

inferieur à la fureur de Catulle
dans l'Horace de Corneille, &
il est mieux placé.

PORTIA

C'en est trop, il est temps que
mon courroux éclate,

Moy-même je rougis de l'espoir
qui te flatte :

N'attends pas que l'hymen d'un
Tyran tel que toy,

Souille la pureté du sang qui cou-
le en moy.

Mon cœur de son amour ne triom-
phoit qu'à peine,

Mais tes cruels refus me livrent à
la haine :

Si ton bras destructeur met

GALANT. rty

joug l'Univers,

Par une prompte mort je previen-
dray ses fers.

Tu ne commanderas qu'à ces ames
serviles.

Qui t'ont prêté leurs bras dans
les Guerres Civiles.

A ces persecuteurs des vertus de
Caton,

A ces ingrats Romains, qui n'en
ont que le nom.

Puissent tes Successeurs pour
monter à l'Empire

Chercher avidement l'un l'au-
tre à se détruire;

Du fer & du poison emprunter
le secours.

120 MÉRÇURE

D'un pere vieillissant precipiter
les jours ;

Exercer dans la paix les fureurs
de la guerre ;

Faire un bueher de Rome, un
desert de la terre ;

Unir étroitement par un crime
nouveau

Les vivans & les morts dans
le même tombeau ;

Par un hymen prophane & des
liens impies

Epouvanter les Cieux, & même
les furies ;

Et pour voir à plaisir la source
de leur sang

D'une mere immolée ouvrir le
triste

triste flanc!

*Puissent tous leurs forfaits estre
peints dans l'Histoire!*

*Puisse à jamais le monde abhor-
rer ta memoire!*

*Puisse-t-il indigné contre tant
de fureurs*

*N'accuser que toy seul de toutes
ces horreurs!*

Cependant les Troupes de
Cesar qui croient qu'on a
manqué à la parole donnée à
leur General, & qui imputent
à Caton la perfidie de Phar-
nace, fondent sur le peu de
Troupes qui restoient à cet il-
lustre Romain; prêt de tom-

Mars 1715.

L

422 **MERCURIE**

ber entre les mains des ennemis il se donne la mort. César arrive trop tard pour l'empêcher; on apporte Caton mourant sur le Théâtre; ses dernières paroles sont dignes de luy; on les comparera sans doute avec ce que dit Mithridate mourant, & Racine peut-être ne l'emportera pas sur M. Deschamps de toutes les voix.

PORTIA.

Ab ! mon pere !

CATON.

*Etrouffez d'inutiles douteurs;
Rome seule en ce jour doit exciter*

GALANT. 113

vos pleurs ;
Rome preste à peir , nostre chere
Patrie .

Qui d'un cruel Tiran éprouve la
furie.

Pleurez Rome . . . pour moy mon
destin est trop beau ,

La liberté me suit dans la nuit
du tombeau :

Le trépas de Gaton est un choix
volontaire .

Le Ciel n'en a pas fait un mal-
heur nécessaire.

Au milieu des horreurs du plus
cruel destin ,

J'ay vécu glorieux , & j'expire
en Romain.

L ij

224 **MERCURIE**

*Souvenez-vous toujours de qui
vous êtes née.*

PORTIA.

*A mourir avec vous je me suis
condamnée.*

CATON.

Vivez.

PORTIA.

*Quoy dans les fers je traî-
nerois mon sort ?*

*Que je vous doive tout , & la vie
& la mort ?*

CATON.

*Tous estes libre encor , abandon-
nez. Utique ,*

*âchez de soutenir la liberté pu-
blique :*

GALANT. 125

Vivez pour servir Rome , &
que vos pas errans
Cherchent tous les climats enne-
mis des Tirans.

L'Espagne maintenant doit estre
vostre azile.

Eseignez à jamais une flame ser-
vile.

Au salut de l'Etat dévouez vostre
cœur ,

Que Rome en vostre Epoux trou-
ve un Libérateur.

Que je revivé en vous , que ma
haine implacable

Soit toujours par vos soins aux
Tirans formidable.

Ma fille , approchez vous : dans
L iij

126 MERCURE

cet embrassement

*Si nouveau pour mon cœur , si
doux & si charmant ,
D'un pere qui des Cieux va quit-
ter la lumiere ,
Ma fille , recevez la vertu toute
entiere.*

Le procès est instruit , pro-
noncez Mylord ; je l'ay dit ,
& je ne m'en répens pas , je
consens d'être jugé même par
un Anglois. Au reste , je n'ay
point eu d'autre intention que
d'exciter entre M. Addisson ,
& M. Deschamps , une ému-
lation qui anime le dernier à
marcher sur les pas de Cor-

neille, & qui pousse le premier à donner un Corneille à l'Angleterre.

Même beauté, tant soit ex-
quise,

Rassasie & soule à la fin.
Il me faut d'un & d'autre pain.

Diversité c'est ma devise.

Dans les Livres qui ne traitent que d'un même sujet, les Auteurs ont raison d'allonger la courroye autant qu'ils peuvent, pour remplir leur Volume. Il n'en est pas de même du mien, les sujets les plus opposés s'y assemblent en foule, & maintenant chacun à l'envi

128^r MERCURE

y veut avoir sa place, il n'y a pas jusqu'à la Lune qui y a retenu la sienne, & qui prétend que Mercure luy rende au moins douze fois hommage, en consideration des douze visites que tous les ans elle rend à nostre Hemisphere. J'y consens, Madame la Lune, & c'est pour l'amour de vous que je vais à mon ordinaire conter l'Histoire de ce mois.

S'il faut s'en rapporter à l'autorité de Fulvius & de Junius, ces deux Auteurs prétendent que Romulus imposa le nom aux dix premiers mois de

l'année, dont le premier commençoit par Mars & finissoit par Decembre. Il l'appella *Martius* en memoire de Mars son Pere, comme Avril en l'honneur de Venus Aphrodite, à laquelle il attribuoit l'origine de ses Ayeux.

Varron cependant a cru que ce premier mois de l'année Romaine n'a reçu le nom de *Martius* qu'à cause que Mars étant le Dieu de la guerre, ils luy donnoient la premiere place par inclination. Ovide en rend même la raison dans les deux vers suivans.

*Mars Latio venerandus erat,
quia præsidet armis,
Arma fera genti, remque, decus-
que dabant.*

Le premier jour de ce mois les Dames Romaines ser-voient à table leurs Domestiques, imitant en cela leurs Maris, qui, en Decembre, en usoit ainsi envers leurs Esclaves, pendant les Fêtes Saturnales.

Elles celebrent cette Feste fort religieusement, parce que selon Festus, ce fut en ce jour qu'elles rendirent leur premier culte dans un Temple dedié à

GALANT. 131

Junon Lucine, Divinité qui présidoit à l'accouchement des femmes. Selon Servius ce fut à cause de la Paix jurée entre les Romains & les Sabins, par la médiation des Sabines qui avoient été enlevées par les premiers. Les Romains fêtoient également ce jour en mémoire de cette Paix.

Ce jour, & les suivans sont encore connus par la feste des *Anciles* ou Bouchers sacrez que l'on croyoit être tombez du Ciel, du Regne de Numa, & que l'on regardoit comme un gage tutelaire de la Ville de

132 MERCURE

Rome : comme l'on dançoit beaucoup en ce jour ; on l'appelloit aussi la feste des Saliens.

Ces peuples avoient la superstition de ne se point marier en ce mois ; ou s'ils le faisoient , ils n'en auguroient pas favorablement , par la raison que Mars n'avoit pû seduire Minerve , qui pour avoir conservé sa virginité , fut nommée Nerine.

Le 17. de Mars arrivoient les festes des Bacchanales qui ne le cedoient point en folies à celles de nostre Carnaval.

Ceux qui voudront passer pour Erudits , apprendront ici que ce mois se nommoit chez les Grecs, *Munichion*.

Mais ceux qui se contenteront de passer pour d'indulgents Lecteurs du Mercure, aimeront bien mieux, que l'intelligence de l'éthimologie d'un vilain mot Grec, la nouvelle qu'ils vont lire.

L'INTERPRETE GALANT,
Nouvelle.

Il est des filoux qu'on ne peut haïr; on doit même sça-

134 **MERCURE**

voir son gré à celui qui cherche depuis deux mois à mériter l'estime de Mademoiselle Lheritier connue sous le nom de Thetisille, & par les jolies choses qu'elle a données au public. Les Academies de Padoue & de Toulouse luy ont envoyé avec distinction des Lettres d'Academicienne, qui rendent son sort glorieux. Un inconnu sous le nom de M. de Courpuis qui a voyagé pendant plus de dix ans dans l'Asie, luy a écrit depuis six semaines deux Lettres accompagnées de petits presens qu'

elle a reçus comme envoyez de la part de l'Ambassadeur du Roy de Perse, & certifiez du feing contrefait de M. de Courpuis, Interprete & Secretaire de son Excellence, & ancien amy de Mademoiselle Uheritier, qui seroit fort aise de sçavoir à qui elle a l'obligation & des Presents, & des Lettres galantes que le faux de Courpuis luy a écrites de la part du Seigneur Ochus. La premiere Lettre commencée en stile Persan est datée du six Fevrier. Voicy ce qu'elle contient.

MADEMOISELLE,

Que la prunelle de mes yeux
soit le centier de vos pieds, &
que vôtre renommée brille & au-
gmente de jour en jour, ainsi que
fait tous les ans le Soleil dans sa
course.

Le grand Sophi, mon souve-
rain Seigneur & Maistre, ayant
entendu de toutes parts de magni-
fiques recits de Louïs le Grand vô-
tre Roy, m'a envoyé l'en felici-
ter, & luy rendre les témoigna-
ges d'estime que merite son long
& glorieux Regne, & luy en
souhaiter

souhaiter une longue continuation.

Il m'a chargé de plus de faire choisir les meilleurs Peintres de Paris pour avoir les Portraits de toutes les Dames qui s'y signalent par les talens de leur esprit ; il a déjà les Portraits de feu Mesdames de la Suse , de Villedieu ; des Houlières , & de Mademoiselle de Scudéry , & il attend avec impatience le vôtre ; Mademoiselle , & ceux de Mesdames Dacier , Barbier , & de Mademoiselle des Houlières ; ces Tableaux seront honorez de siecle en siecle dans la Galerie des Sophes , dont

Mars 1715.

M

138 MERCURE

les sujets naissent toujours avec
une estime infinie pour les Muses.

Le sucre & le café étant en
usage chez les Européens comme
chez les Persans, j'ay esperé que
vous voudriez bien, Mademoi-
selle, en accepter de la part du
plus humble & du plus obéissant
de tous vos serviteurs,

Ochus, Ambassadeur
du Roy de Perse.

Par Monseigneur Ochus, de
Courpuis, Interprete & Secre-
taire de son Excellence.

Mademoiselle Lheritier qui
ne manque à rien, remercia
par le Poëme qui suit: le Cour-

rier de M. de Courpuis s'engagea à repasser dès le lendemain chez elle sur les dix heures du matin, parce que son Maître très occupé aux dépêches de Monseigneur Ochs, ne pourroit pas venir luy même apprendre le sort de la Lettre de son Excellence.

AU ROY DE PERSE.

*Auguste souverain des climats
que l'Aurore*

*Semt de ses premiers rubis,
Lorsque sont ses pompeux habits,
De mille feux divers l'horizon
elle dore.*

Mij

140 MERCURE

Successeur du vaillant Cyrus,
Honneur de l'Orient; ô Ciel le
puis-je croire ?

Quoy mes foibles talens, grand
Roy, vous sont connus;
Du Trône où vous brillez en-
vironné de gloire,

Dois-je me flatter puissant Roy,
Que vous daignez penser à moy.
Il est vray que l'amour que j'ay
pour la Science,

Qu'à tout autre plaisir mon cœur
sait preferer,

Peut me permettre d'esperer
La glorieuse bienveillance,

Dont vostre ame sublime a dai-
gné m'honorer;

GALANT. 141

Cette grande ame encore a sçu con-
siderer

Le zele vif, ardent, plein de
tendresse

Qui m'anime sans cesse

Pour ce Roy modele des Rois,

Dont nos heureux climats sui-
vent les douces loix;

Heros par ses exploits, comme
par sa sagesse,

Et qui le front orné des couronnes
de Mars,

Fait triompher la Paix, les Mu-
ses, & les Arts;

Je me flatte donc que le zele,

Que pour un tel Heros mon cœur
fit toujours voir,

142 . MERCURE

Et l'amour ardent & fâcheux
Qui me fait en tous lieux honorer
le sçavoir,
Seuls ont formé pour moy quelque
bruit propre à plaire
Au Roy le plus fameux que l'O-
rient reverte ;
Ces deux justes penchans que
j'ay reçeu des Cieux
Unissent mon nom à vos yeux,
Avec ceux de ces Heroïnes,
Dont les Vers sont si gracieux,
Dont les lumières sont divines.
Daignant ainsi m'unir aux Sa-
phos, aux Corinnes,
Grand Roy, que vous rendez
mon destin glorieux ;

GALANT. 143

Vous, illustres Davier, Barbier,
Et des Houlterres,

Pour vos doctes pinceaux quelles
riches matieres,

Par un rare avantage on verra
nos portraits

Dans le magnifique Palais

D'un Roy de qui le Diadème

Eclate dans tout l'Univers :

Món esprit enchanté de cet hon-
neur suprême,

Va faire mille efforts divers,

Pour s'élever sans cesse au-dessus
de luy-même,

Et tracer par de brillans traits

De ce Roy genereux l'auguste
bienveillance

144 **MERCURE**

Et la magnificence.

Oüy digne possesseur du Trône de
Cirus ,

Quand vostre Ambassadeur , le
tres galant Ochus ,

M'en auroit un peu fait accroire,
Ma Lyre avec éclat racontans
vostre Histoire ,

Fera voir aux mortels par de no-
bles accens ,

Que dans le divin art des Filles de
Memoire ,

On augmente bien ses talens ,
Alors qu'on a cueilly les doux
fruits de la Gloire ,

Le faux de Courpuis infor-
mé que son jeu n'avoit pas
déplû

déplû à Mademoiselle Lheritier, s'en est attiré un Remercement par les vers qu'elle fit, après avoir reçu de sa part un second Present avec la Lettre suivante datée du deuxiême Mars.

MADemoiselle,

Il est bien juste que son Excellence soit des premiers à vous assurer qu'on trouve mille beautez dans le Poëme que vous avez fait pour le Roy de Perse; il s'écria dès que je luy en eut rendu le sens en Persan: O Kaia verras miris

Mars 1715.

N

Sordhain Brux gonce , Klos
trifnil hinius s' Rein di Perlas ,
*paroles qui veulent dire : O fille
vertueuse & scavante qui con-
noissez comme moy , la puis-
sance & les belles qualitez du
Monarque qui gouverne le
vaste Empire des Perles : Il me
commanda dans le même instant
de le traduire à la lettre , en
Persan , disant qu'il n'auroit rien
manqué au plaisir que vous luy
avez fait , si vous eussiez bien
voulu le traduire vous-même ,
vous dont la connoissance pour
toutes les Langues est telle que les
Académies étrangères se sont fait*

honneur de vous donner le premier rang entre ceux qu'on y reçoit ; c'est sans doute dans vostre bel ouvrage, Mademoiselle, que son Excellence a trouvé des lumières & des instructions pour complimenter Louis le Grand ; car dès qu'il vit ce Heros, il le reconnut aux traits dont vous l'avez designé dans vostre Poëme, & saisi d'admiration à sa vue, il s'humilia devant luy, en couvrant ses yeux ébloüis de l'éclat qui l'environnoit : il finit son Compliment en disant que l'heritier du Roy de Perse luy en vieroit le plaisir & l'honneur qu'il avoit

N ij

148 MERCURE

d'avoir été nommé Ambassadeur
auprès d'un Prince qui surpasse
tout ce que nos peres ont vû de
plus grand & de plus magnifique.
Ce Compliment, que la verité
soutient, a plû à toute la Cour,
& est au gré de toutes les person-
nes qui en ont connoissance. Son
Excellence, Mademoiselle, vous
prie de vouloir bien accepter la
cassette qui vous sera présentée de
sa part par l'Envoyé que vous
depute, **MADAMOISELLE,**
Vostre tres-humble & tres-
obéissant serviteur de Cour-
puis, Interprete & Secrétaire
de Monseigneur Ochus.

On ne doute pas que Mademoiselle Lheritier desabusée de tout ce que le faux Interprete luy a voulu faire croire, & du Roy de Perse, & de son Ambassadeur, n'ait fait malgré les innocentes supercherries du faux de Courpuis, le Poëme qui suit en sa faveur, affectant néanmoins toujours la même credulité, & pour jouër jusqu'à la fin le même rôle, elle l'a donné sous le nom de l'Ambassadeur du Roy de Perse.

A L'AMBASSADEUR
OCHUS.

Ambassadeur du Roy le plus
puissant d'Asie,
Habile & genereux Ochus ;
Malgré tout le plaisir dont mon
ame est saisie,
J'ay l'esprit interdit, confus ;
Et je ne puis qu'à peine exprimer
ma surprise ;
Ne ferois-je point de méprise,
Si j'allois aujourd'huy croire de
bonne foy,
Que le fameux Sophi successeur
de Cambise

GALANT. 131

Si gracieusement s'avise
De penser quelquefois à moy :
Quoy donc le Souverain de vostre
vaste Empire ,
Sçauroit que dans Paris Thetesile
respire ,
Aimant & l'Histoire & le Plan
De Persepolis, d'Ispahan ;
Mais pour sçavoir enfin ce qu'il
faut que j'en pense ,
Daignez bientost Seigneur Ochus,
Par l'honneur de vostre presence ,
Eclaircir mon sort là dessus ;
Et de grace daignez de plus
Montrer vos Lettres de creance ;
Vous écrivez d'un ton si rempli
d'éloquence ,

N iij

152 **MERCURE**

Que vous séduiriez aisément
Un cœur moins que le mien rem-
pli de défiance ;

Mais enfin ce tour si charmant,
Soit qu'il vienne d'Ochus, ou
d'une amie illustre,

De l'Orient à tout le reste.

O vous donc qui joignez à de si
doux encens

Encor de gracieux presens,

Paraissez à nos yeux, calmez la
Jalousie,

Ou de l'Europe, ou de l'Asie ;

Ab que l'une des deux enviera
vos talens.

La Cassette que le faux do
Cœur puis avoit envoyée avec

sa seconde Lettre fut annoncée dès le même jour aux meilleures amies de Mademoiselle Lheritier, & toutes furent invitées de venir dès le lendemain partager avec elle les choses rares qu'elle pouvoit contenir ; chacune à son gré s'y destina un bijoux, ou en bague, ou en Croix ; les rubis & les perles étoient leurs moindres esperances, & Mademoiselle Lheritier qui assura à toutes les Dames qui entroient chez elle, qu'elle avoit une cassette tres-lourde à partager avec elles ; leur fit enfin servir

154 **MERCURE**

un bon ambigu , où la cassette
devenuë pâté de canards d'A-
miens , étoit en beau point de
vûë , sur un furtout , au milieu
de la table ; on avoit faim , &
tous dirent d'une voix que M.
de Courpuis faisoit ses pre-
sents tres-à propos ; les Da-
mes opinerent , & assurerent
routes que le faux de Cour-
puis étoit present ; celui qu'el-
les nommerent ne s'en défen-
dit point trop ; on bût à sa
santé , on le remercia , & on
l'assura fort que pareilles su-
percheries seroient toujours
bien receuës.

Tout ce qu'on a lû jusqu'à present me paroît assez moderne, ce qu'on va lire ne l'est pas moins, c'est un Decret du Roy d'Espagne qui a été publié dans les Conseils & Tribunaux de Sa Majesté Catholique.

Decret du Roy d'Espagne.

Le Gouvernement de mes Peuples & de mes Royaumes estant le seul objet que je me propose, & l'unique but de mes desirs, la conservation de la Religion dans la plus gran-

156 MERCURIE

de pureté, & son progrès, le soulagement de mes sujets, l'exacte & rigide administration de la Justice, l'extirpation des vices, & l'élevation des vertus, ainsi que les devoirs de la Royauté, les premières obligations des Monarques, les soins indispensables & nécessaires auxquels Dieu les attache, en leur commettant la suprême puissance, dorénavant attentif plus que jamais à la sûreté de ma conscience inseparable de ces devoirs, quoyque j'aye déjà été en cela prévenu par les Rois.

mes Predecesseures, & que moy même j'aye plusieurs fois chargé mon Conseil de contribuer à ce que dessus, en tout ce qu'ils conviendrait; j'ay souhaité renouveler cet ordre, avec le commandement de veiller & travailler avec tout le soin & l'attention possible à l'entier accomplissement de cette obligation; & j'entens & veux pour cet effet que dorénavant il me soit représenté non seulement ce qui sera convenable & nécessaire avec une entière liberté, & sans être retenu par aucun res-

158 MERCURE

pect humain; mais encore que les gens préposez examinent & repliquent à mes resolutions lorsqu'elles paroîtront contrevenir à ce Decret, ce qui pourroit arriver faute d'un assez meur examen, & d'une parfaite connoissance, protestant devant Dieu que je ne veux me servir de l'autorité qu'il m'a donnée, que pour sa gloire & la fin pour laquelle il me l'a confiée; & que je me décharge devant sa Divine Majesté sur mes Ministres, de tout ce qu'ils executeront de contraire à ce que je leur or-

donne par ce Decret, ne pouvant me dire heureux, si mes Sujets ne le sont sous mon Regne, & si Dieu n'est pas servi dans les Terres de mon obéissance, (comme il doit l'être,) par un malheur attaché à la corruption & à la foiblesse de nostre nature humaine; je prétens, qu'il le soit au moins avec plus d'obéissance à ses Loix & à ses Preceptes, qu'il ne l'a été jusques ici; que cela soit leu & verifié au Conseil des Indes pour le faire exécuter.

Au Retiro ce 10. Février 1715.

C'est ici, si je ne me trompe, la place des nouvelles d'Espagne.

*A Madrid ce 18. Février
1715.*

Monsieur Orry partit la semaine passée pour France après avoir remis les papiers & effets dont il étoit chargé, & l'on dit comme une chose seure que le Fiscal Macanase a entrepris le même voyage.

Dans

Dans le même temps l'on remit un Decret demandant compte des Ministres qui étoient dans les Conseils avant le nouvel établissement , ou nouveau plan , les salaires & appointemens dont ils jouissoient , & ce qu'ils étoient devenus , afin de faire compensation avec ceux qui se payent actuellement, ce qui est le commencement d'une grande réforme , & qui fait presumer que les choses vont estre rétablies en leur première situation.

Le Cardinal del Giudice a été
Mars 1715. O

162 MERCURE

en chemin plus longtems que l'on ne croyoit, puisqu'il n'arriva qu'hier: il fut en droiture saluer le Roy, qui le receut avec de grandes démonstrations de joye, & qui luy fit present à son arrivée de la Maison du Duc de Monteleon qui a esté confisquée au profit du Roy.

La Reine a esté indisposée ces jours ci, & la grande quantité de sang qu'elle a perdu a entierement dissipé le soupçon que l'on avoit de sa grossesse; elle s'est divertie dans son appartement à faire repre-

fenter des Comedies Espagnoles & Françoises.

L'on écrit de Barcelone que de l'ordre du Viceroy on a enlevé Dom Joseph Pinos & Dom... Piguera, & que l'on les a tiré de nuit de la Ville sans qu'on sçache ce qu'ils sont devenus, & comme ils ont fomenté la dernière rebellion, il faut qu'on ait reconnu en eux quelque dessein de remuer encore; mais le reste du País est fort tranquille, & les contributions se payent régulièrement.

Tout paroît fort disposé

O ij

pour l'expédition de Majorque & l'on sçait que les Vaisseaux sont sortis d'Alicante le trois.

Le Marquis de Mansera, Conseiller au Conseil d'Etat & Président de celuy d'Italie est mort âgé d'environ cent ans. Il n'a d'autre heritier que M. le Comte de Pondomar son neveu.

Depuis le voyage de M. Oary on a fait des fonds pour équiper & mettre à la Mer les six Vaisseaux qui sont fabriquez depuis prés d'un an.

De Madrid ce 26 Février 1715.

Sa Majesté a nommé M. le Cardinal del Justice pour Ministre d'Etat avec ordre des affaires Etrangères: pour la Guerre, le Marquis de Bedmar: pour les Indes, le Comte de Frigiliana: pour la Marine, & le Commerce, le Duc de Veraguas: & pour son Ambassadeur à la Cour de France, le Prince de Chelamar, Grand Ecuyer de la Reine nostre Maîtresse.

Sa Majesté tres-Chrétien-

ne a aussi nommé pour son
Ambassadeur en cette Cour
le Duc de S. Aignan.

Le Roy nôtre Sire a accor-
dé aux Lieutenans Generaux,
Maréchaux de Camp, & au-
tres Chefs, les emplois sui-
vans.

En Catalogne.

Le Gouvernement de Tar-
ragone au Lieutenant Gene-
ral Dom Joseph Armendarix:
la Lieutenance de Roy de la
même Province, au Brigadier
& Colonel Dom Martin
Bonco: la Lieutenance de Roy
de Barcelone au Brigadier

GALANT. 167

Dom Pedro Rubio , le Gouvernemen-
t de Montjoü , au
Colonel Dom Juan de Leon ,
le Gouvernemen-
t de Gironne
au Lieutenant General le Ba-
ron de Capres : la Lieutenan-
ce de Roy de Gironne au Bri-
gadier Dom Antonio Manso :
le Gouvernemen-
t de Laleu de
Urgel & Castel Ciudad au Lieu-
tenant General Dom Prosper
Borboom : celui de Puycerda
au Maréchal de Camp Dom
Melchior Mendieta : celui de
Cardonne au Brigadier Dom
Fernando Pinacho : celui de
Ostalic au Brigadier Dom

168 MERCURE
Manuël Maldonado.

En Arragon.

Le Gouvernement de Jaca
au Maréchal de Camp Mar-
quis de Villa Fuerte : la Lieu-
tenance de Roy de Xaca au
Colonel Dom Francisco Ruix
de la Torre : celuy de Venaf-
que au Sergent Major Dom
Juan Prieto : celuy de Muella
au Lieutenant Colonel Dom
Sebastien Ninpho de Nuix
de Uribé : l'Employ de Ser-
gent Major de Sarragosse au
Lieutenant Colonel Dom Gui-
len Clou de Gusman.

En

En Valence.

Le Gouvernement d'Alicante au Maréchal de Camp Dom Joseph de Chaves : la Lieutenance de Roy de Denia au Mestre de Camp Dom Francisco Antonio Morales.

Dans le Royaume de Murcie.

La Lieutenance de Roy de Cartagene au Colonel Martin Prompt de Madrid.

Coste de Grenade.

Le Gouvernement de Malaga au Lieutenant General Dom Horacio Copola.

Coste d'Andalousie.

Le Gouvernement de Cadis

Mars 1715.

P

170 **MERCURE**
au Lieutenant General Mar-
quis de Ceva Grimaldi.

Estramadure & Castille.

Le Gouvernement de Bada-
joz au Lieutenant General Dom
Diego Isturiz : le Gouverne-
ment d'Alcantara au Maréchal
de Camp Dom Thomas Vi-
centelo : celuy de Ciudad Ro-
drigo au Maréchal de Camp
Dom Blas Dragonet : celuy de
la Moralija au Capitaine de
Cavalerie Dom Ignacio Ca-
pacho.

Galice.

Le Gouvernement de la
Corogne au Mestre de Camp

Dom Joseph Azuara : celuy de Vigo au Colonel Dom Joseph de los Herresos, & ils ont ordre de commander en la maniere suivante.

Catalogue.

Pour le commandement des Vigueries de Barcelone & de Vich, le Lieutenant General & Gouverneur de Barcelone Marquis de Lede : pour celuy des Vigueries de Tarragone, Monblanc & Panades, le Lieutenant General Dom Joseph de Armendariz, Gouverneur de Tarragone : pour celuy de la Viguerie de Tortose, le

P ij

Gouverneur de la Place, & Lieutenant General Chevalier de Croye, & en son absence le Lieutenant General Dom Tiberio Caraffa : pour celuy des Vigueries de Gironne, & Campredon, le Lieutenant General Baron de Capres, & en son absence Dom Feliciano Bracamonte : pour celuy des Vigueries de Puicerda, Cervera & Mantela, le Lieutenant General & Gouverneur d'Urgel, Dom George Prospera de Borbosna : pour le commandement des Vigueries de Balaguer, Lerida, Agramont, &

Tarraga , avec residence en Balaguer , au Lieutenant General Dom Diego Alarçon : pour commander dans la Ville & Viguerie de Vich , le Marêchal de Camp Dom Feliciano Bracamonte : pour le commandement de Balaguer , le Marêchal de Camp Dom Pablo Magno : pour commander en Villa Franca , le Marêchal de Camp Comte de Montgeorge : pour commander dans Igualada , le Marêchal de Camp Dom Henrique Graffeton : pour commander dans Mataro , le Marêchal de Camp

174 MERCURIE

Chevalier de Lede : pour commander dans Campredon , le Maréchal de Camp Dom Antonio del Castillo : pour commander dans Manresa , le Maréchal de Camp Comte de Lecheren : pour commander dans la Conca de Tremp , le Brigadier Dom Louïs de Aponte.

Arragon.

Pour commander dans le territoire de Catalayud , Tarragone , Tervel , Alcanis , & autres lieux , à la droite de l'Ebre , avec residence dans Catalayud , le Lieutenant General Dom Nicolas de Angulo :

pour commander dans Tatr-
gone, le Maréchal de Camp
Dom Dominge du Luques :
pour commander dans Ter-
vel, le Maréchal de Camp Dom
Fernando Hipolito de la Faille ;
pour commander dans Bena-
varre y Ribargoça, le Maré-
chal de Camp Dom Francisco
Fernandez de Ribadeo.

Valence.

Pour commander depuis el
Jucar, jusques à la Raya de
Murcie, le Lieutenant Gene-
ral Dom Lucas Spinola.

Murcie.

Pour commander dans le

176 **MERCURE**

Royaume de Murcie , le Lieu-
tenant General Marquis de
Mirabel.

Coste de Grenade.

Pour commander sur la cô-
te aux ordres du Capitaine Ge-
neral de Coste , le Lieute-
nant General Dom Gonçalo
Cegny , & le Marêchal de
Camp Comte de Louvigny.

Coste d' Andalousie.

Pour commander sur la côte
aux ordres du Capitaine Ge-
neral Garde Côtes , le Lieute-
nant General Dom Domingo
Reco , & les Marêchaux de
Camp Dom Rafael Diars de

Mendivil , & Dom Gabriël
Cano.

Estramadure.

Pour commander sur la
Frontiere aux ordres du Capi-
taine General de la Province ,
le Marquis de Kailus , Lieute-
nant General, & Dom Miguel
Pont de Mendoza , & les Ma-
rêchaux de Camp Dom Louïs
de Cordoüa, & Dom Antonio
Pignatelly.

Frontiere de Castille.

Pour commander sur la
Frontiere aux ordres du Capi-
taine General de la Province
d'Estramadure , le Lieutenant

178' **MERCURE**
Général Dom Alonzo de Escobar, & le Maréchal de Camp Marquis de San Vicente.

Galice.

Pour commander aux ordres du Capitaine General du Royaume, les Lieutenans Generaux Dom Thomas de los Cobos, & Dom Antoine de Zuniga.

De Madrid ce 12. Mars.

Le Duc de S. Aignan a receu des Lettres de creance du Roy tres - Chrétien pour resider en cette Cour, en qua-

lité de son Ambassadeur ; l'on a aussi nommé il y a environ huit jours le Prince de Chelamar pour aller en celle de France , avec le même caractère , sans cependant quitter sa Charge de Grand Ecuyer de la Reine : il a ordre de partir promptement , & les politiques assurent que l'on a fait choix de ce Seigneur , comme mieux informé qu'un autre des causes de la disgrâce de la Princesse des Ursins & de M. Orry, & plus en état par conséquent d'en rendre raison à la Cour de France.

180 MERCURE

Le Roy a déclaré que le pouvoir qu'il a donné au Duc de Veraguas , regarde le Commerce des Indes, comme celui d'Espagne, ce qui n'a pas peu mortifié le Comte de Frigiliana à qui cette déclaration ôte une bonne partie de l'autorité qu'il avoit comme President, bien loin de l'augmenter, comme il avoit toujours pensé que cela dût arriver.

Il y a trois jours que M. Martinet Commandant de trois Navires François, arriva de Cadis : il avoit refusé de

passer avec eux à l'expédition de Majorque , il s'y est enfin résolu , moyennant quelque argent qu'on luy a donné , conformément à ce dont on estoit convenu.

Le Comte de Las Torres Commissaire general de l'Infanterie & de la Cavalerie d'Espagne , ayant vû que la nomination du Marquis de Bedmar au ministere de la guerre , luy ôtoit l'autorité que son employ de Commissaire general luy donnoit ; s'est résolu à le quitter , aussi bien que le Conseil de guerre , touché d'ail-

leurs du peu de compte que l'on a fait de ses longs services , & de ce que dans le nombre des Gouvernemens qui se sont donnez la semaine precedente , on ne s'est pas souvenu du Marquis de Navalbalcuenca son fils , qui est Lieutenant General.

L'on a donné l'Evêché de Cadis à l'Evêque de Gironde , qui a actuellement le département des Finances ; & pour celuy d'Osma , on l'a donné à Dom Phelippe Tabuada Commissaire general de la Croisade ; mais on n'a pas appris jus-

ques icy qu'il l'ait accepté.

Cet Ecclesiastique ayant representé au Roy qu'il étoit de la derniere consequence de défendre les mascarades & les bals qui se sont introduits depuis quelques années, à cause des desordres qui en resul-
toient frequemment; l'on donna ordre au Président de Castille d'expedier des provisions, ce qui ayant été rapporté au Duc de S. Aignan qui avoit donné un festin magnifique le Jeudy precedent, il representa à Sa Majesté, qu'ayant resolu d'en donner un la nuit & le

lendemain, ce que l'on ne pouvoit l'empêcher de faire comme Ambassadeur, il demandoit que l'on permit aux conviez d'y assister comme cela s'étoit jusques alors pratiqué, ce qui luy fût accordé, & que quiconque voudroit donner de pareilles Festes en demanderoit auparavant permission.

Par le Courier d'Utrecht on a reçu le Traité de Paix signé par les Plenipotentiaires des Couronnes d'Espagne & de Portugal, & l'on travaille actuellement à la ratification.

EMBAR-

EMBARQUEMENT
pour l'Isle de Maiorque.

1715.

Escadres. Cavalerie.

Noms de Patrons. Nombre de Cavalerie.

ESCADRE ROUGE.

| | |
|------------------------|-----|
| Patron Louis Monginas. | 29. |
| P. Paul Regis. | 22. |
| P. Antoine Lazaro. | 24. |
| P. Miquel Benza. | 28. |
| P. Jean Balez. | 29. |
| P. Claude Noart. | 22. |
| P. Salvador Vina. | 28. |
| Mars 1715. | Q |

186 MERCURE

| | |
|------------------------|------|
| P. Estefano Caumel. | 33. |
| P. Francisque Astruit. | 26. |
| P. Louÿs Blando. | 26. |
| P. Antoine Cavaille. | 31. |
| P. Jean Girard. | 34. |
| P. Salvador Chapus. | 24. |
| | 356. |

ESCADRE BLEUE.

| | |
|----------------------|-----|
| P. Lazaro Henry. | 30. |
| P. Gabriël Gessy. | 31. |
| P. Claudio Beaumont. | 32. |
| P. Antoine Arnaud. | 31. |
| P. Brillant. | 23. |
| P. Honora Vina. | 31. |
| P. Thomas Beringuer. | 31. |

GAILANT. 187

| | |
|----------------------|------|
| P. Jacques Ferret. | 36. |
| P. Barthelemy Aubin. | 28. |
| P. Jean Pruna. | 33. |
| | 305. |

ESCADRE VERTE.

| | |
|------------------------|-----|
| P. Jean Lambardo. | 26. |
| P. Gassen. | 24. |
| P. Barthelemy Françon. | 37. |
| P. Isaac Originez. | 31. |
| P. Gabriël Viat. | 37. |
| P. Botin. | 34. |
| P. Germain Amirato. | 30. |
| P. Vincent Caumet. | 33. |
| P. Guillaume Roux.] | 28. |
| P. André Cavalon. | 30. |

Qij

188 MERCURE

P. Antoine Frem. 30.
340.

ARTILLERIE.

P. Bartolomé Ferro. 21.
P. Jean Baptiste Serra. 15.
P. Diego Malato. 16.
P. Augustin Pedemonte. 16.
P. Nicolas Salas. 10.
P. Jaime Casferro. 17.
P. Gregoire Cassenauve. 14.
P. Genisso Raffo. 19.
P. Estefano Aubin. 15.
P. Paul Gond. 11.
154.

ESCADRE BLANCHE.

| | |
|-------------------|------|
| P. Antoine Meau. | 24. |
| P. Jean Berard. | 61. |
| P. Jean Gin. | 32. |
| P. Joseph Caufel. | 32. |
| P. Antoine Pato. | 31. |
| P. Joseph Ruffa. | 26. |
| | 206. |

Total general 1361. Cavaliers ou Chevaux.

190 **MERCURE****INFANTERIE.**

Noms des Vaisseaux. Nombre d'Hommes.

| | |
|-------------------------|------|
| Le Pembrok. | 200. |
| Campanelli. | 200. |
| Barlovento. | 200. |
| Le Real. | 200. |
| La Vierge de Grace. | 250. |
| L'Hermionne. | 250. |
| Le Prince des Asturies. | 250. |
| La Junon. | 250. |
| La Surprise. | 250. |
| L'Aigle de Nantes. | 250. |
| Le S. Philippe. | 200. |
| La Reine. | 200. |
| Le S. Fernand. | 250. |

GALANT. 191

| | |
|---------------------------------------|------|
| Le Tigre. | 250. |
| La Fleche. | 100. |
| Six Galeres , cent hommes chacune. | 600. |
| L'Hermitana. | 150. |
| La Serena. | 150. |
| La Mariana. | 350. |
| Le Pontchartrain. | 350. |
| La Galere S. Nicolas. | 375. |
| La Providence. | 150. |
| Le Violent. | 400. |
| Le S. Jacques à pied. | 200. |
| Le S. Jacques à cheval. | 200. |
| Le S. Jean. | 250. |
| Nôtre-Dame de bon Voyage. | 200. |
| Le Violon, | 100. |

192 MERCURIE

| | |
|------------------------|------|
| Le S. Antoine. | 100. |
| Elcarbodebisa. | 100. |
| La Polacre S. Antoine. | 100. |
| Patron Chirombas. | 80. |
| P. Louïs Suart. | 80. |
| P. Auxilio. | 50. |
| P. Maluesia. | 100. |
| P. Gabriël Daroca. | 50. |
| P. Bernardi Jorda. | 80. |
| P. Nicolas Santo. | 100. |
| P. Philipe Delmas. | 100. |
| P. Nicolas Merle. | 100. |
| P. Nicolas de Nant. | 100. |
| P. Dominique Bayette. | 50. |
| P. Francisque Ferro. | 25. |
| P. Jean Jullien. | 50. |
| P. Claude Calamant. | 100. |
| | P. |

| | | |
|---|--|------|
| GALANT. | | 193 |
| P. Camel Belandre. | | 50. |
| Le Vaisseau de M. d'Estienni. | | 200. |
| P. Jean Sebau. | | 100. |
| Le S. Jean. | | 300. |
| Le Contant. | | 300. |
| P. Banasco. | | 100. |
| P. Angelo. | | 100. |
| P. Roldorat de Canet. | | 160. |
| P. Alexandre Sicart. | | 150. |
| Le Porte-Epie. | | 200. |
| Le Prince des Asturies. Escadre de M. de Mary. | | 200. |

Total 10000. hommes.

Les nouvelles d'Espagne
Mars 1715. R

ont esté si étenduës ce mois-ci, & il y a eu depuis peu un si grand changement dans ces Royaumes, que les Memoires que j'en ay receus suffiroient pour remplir ce Volume ; mais j'ay eu d'ailleurs tant de choses que je n'ay pû me dispenser d'écrire, & il m'en reste encore tant qui n'ont nul rapport avec les nouvelles étrangères, que je prie les Lecteurs de me permettre de les renvoyer au Journal du mois prochain, dans lequel ils en verront la suite, avec un détail Historique de la guerre du

Nord, & des entreprises des Turcs. Revenons en attendant aux articles qui sont de l'essence du Mercure : l'Histoire des Mariages en fait un des plus beaux chapitres, & c'est justement où nous en sommes.

MARIAGES.

Messire Guillaume de Lamignon, Seigneur de Blancmesnil, Avocat au Parlement de Paris, veuf de Dame Marie Louïse d'Aligre, fille de M. d'Aligre, President à Mor-
Rij

196 **MERCURE**

tier, épouſa le quatre de ce mois Anne Elifabeth Roujault, fille de Meſſire Nicolas Roujault, Seigneur de Ville-neuve; Maître des Requeſtes ordinaire de l'Hoſtel du Roy, & Intendant de Juſtice à Roüen, & de Dame Barbe-Magdelaine Maynon, petite fille d'Eſtienne Roujault, Auditeur des Comptes, mort en 1682. & arrière petite fille d'Eſtienne Roujault Secretaire du Roy, receu le 26. Mars 1607. & mort le 8. Septembre 1630. & d'Anne Feydeau: M. de Blancmeſnil eſt frère

GALANT. 197

de Messire Chrétien de Lamignon, Chevalier Marquis de Basville, Président à Mortier au Parlement de Paris, Secrétaire & Commandeur des Ordres du Roy, & fils de Messire Chrétien François de Lamignon, Chevalier Marquis de Basville, Baron de Boissi & de S. Yon, Président à Mortier du Parlement de Paris, mort le 7. Aoust 1709. & de Dame Marie-Jeanne Voysin, cousine germaine de Messire Daniel-François Voysin, Seigneur de la Noraye, à présent Chancelier

R iij

198. **MERCURE**

de France, & Commandeur
des Ordres du Roy, petit fils
de Guillaume de Lamoignon
Marquis de Basville, Premier
President du Parlement de
Paris; mort le 10. Octobre
1677. & de Dame Magdelaine
Potier, Dame de Blancmesnil,
& arriere petit fils de Chrétien
de Lamoignon Seigneur de
Basville, receu President au
même Parlement en 1633. &
mort le 18. Janvier 1636. le-
quel estoit fils de Charles de
Lamoignon Seigneur de Bas-
ville, Maistre des Requestes
ordinaire de l'Hostel du Roy,



GALANT



& Conseiller d'Etat, mort en 1573. La famille de Lamignon, l'une des plus illustres de la Robe, est originaire de la Province de Nivernois, & la Genealogie s'en trouve ample-ment déduite dans l'Histoire du Parlement de Paris par le sieur Blanchard.

Messire Chassepot de Beaumont, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, fils de Charles Chassepot de Beaumont, Maître des Comptes, & de Louïse-Thomas de l'Isle, & petit fils de François Chassepot Seigneur de Beaumont, &

R iiij

200 MERCURE

de Menucourt, Tresorier General de la Maison du Roy, & Receveur des Revenus Casuels de Sa Majesté, mort en 1665. & de Charlotte Langrac, épousa le 4. de Mars... de la Michodiere, sœur de M. de la Michodiere, Conseiller au Parlement de Paris, & fille de Jean de la Michodiere, Maître des Comptes à Paris, & de Magdelaine Grasseteau, & petite fille d'Henry de la Michodiere, Tresorier de France à Dijon, & d'Anne de Berbisy.

Messire Louïs-Joseph d'Al-

bert de Luynes, Comte d'Albert, époufa le 17. de ce mois dans la Chapelle du Château de Compiègne, Marie Honorine de Berghes de Montigny, Chanoinesse de Mons, fœur d'Alphonse François Prince de Berghes, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Commandant les Gardes à cheval du Roy d'Espagne, marié depuis quelques années avec Mademoiselle de Rohan Chabor, fille de M. le Duc de Rohan, & fille de Philippes François Prince de Berghes, & de Jac-

202 **MERCURIE**

queline de Lalain L'Ele&teur
de Baviere a donné la Charge
de Grand Ecuyer de sa Mai-
son à M. le Comte d'Albert.
Il est fils de Louis Charles
d'Albert, Duc de Luynes &
de Chevreuse, Pair & Grand
Fauconnier de France, Che-
valier des Ordres du Roy, &
d'Anne de Rohan Monbazou
sa seconde femme, & petit-
fils de Charles d'Albert, Duc
de Luynes, Pair, Connêtable,
& Grand Fauconnier de Fran-
ce, Chevalier des Ordres du
Roy, Premier Gentilhomme
de sa Chambre, Gouverneur

de Picardie, & de Marie de Rohan Monbazon. Il est frere de M. le Chevalier de Luynes, de feu Madame la Marquise de Lavardin, de feu Mesdames les Princesses de Gueméné & de Bournonville, & de Mesdames les Marquises de Gouffier, de Veruë, & de Seflac, & oncle de M. le Duc de Chauvnes, & grand oncle de M. le Duc de Luynes d'aujourd'huy. Il a longtemps servy à la tête du Regiment de Dragons de Monseigneur, dont il fut fait Colonel en 1692. Voyez pour la genealogie de

la Maison d'Albert, qui est une des plus illustres du Royaume, l'histoire des Chanceliers par le sieur Duchêne, & la nouvelle histoire des grands Officiers de la Couronne au chapitre des Connétables, & des Maréchaux de France. Pour la Maison de Berghes dont est Mademoiselle de Montigny, elle est une des plus illustres des Pays Bas; elle a toujours eu entrée dans les Chapitres dans lesquels on ne reçoit que la plus haute Noblesse; elle a donné plusieurs Chevaliers de la Toison d'or, & toutes ses

alliances font considerables.

Messire Loüis d'Arpajon, Marquis d'Arpajon, Lieutenant General des Armées du Roy, & Chevalier de l'Ordre de la Toison, fils de Jean Loüis d'Arpajon, Marquis de Severac, & de Charlotte de Vernou de Bonneil, & petit-fils de Loüis Duc d'Arpajon, Marquis de Severac, Lieutenant General des Armées du Roy & au Gouvernement de Languedoc, & Chevalier de ses Ordres, & de Gloriande de Lauzieres de Themines sa premiere femme, fille du Ma-

206 **MERCURIE**

rêchal de Themines, a épousé
Charlotte Anne le Bas , sœur
de Dame Catherine le Bas de
Montargis , femme de Jean-
François Henault , Président
des Enquestes du Parlement de
Paris , & fille de Claude le Bas
de Montargis , Garde du Tre-
sor Royal , & d'Henriette-
Hardouin Mansart , fille aînée
de feu M. Mansart , Surin-
tendant des Bâtimens du Roy ,
& petite fille de François le
Bas , Secrétaire du Roy , ori-
ginaire de Berry. La Maison
d'Arpajon en Roüergue est
une des plus illustres & des

plus anciennes du Royaume ,
 & elle s'est alliée aux Maisons
 de Narbonne , de Roquefeuil ,
 Gaucourt , Harcourt , Aubus-
 son , Escars , Bourbon , Rouf-
 fillon , Castelnau , Loubens de
 Verdalle , &c.

Il ne vous en coûtera pas
 davantage , Messieurs , de lire
 tout de suite , pendant que
 vous y êtes , l'histoire genea-
 logique des Familles dont il
 est fait mention dans ce Vo-
 lume. Ceux qui se sont ma-
 riés ont eu leur rang , & je croi
 qu'il étoit du ceremonial de
 les mettre avant les morts que
 voicy.

M O R T S.

Dame Anne le Maire, Epouse de Messire Denis Simon de Mauroy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Maréchal de Camp, Maréchal general des Logis & Armées du Roy, Inspecteur general de la Cavalerie, & Gouverneur de la Ville & du Château de Tarascon, mourut le 9. de ce mois, laissant des enfants. M. de Mauroy son mary est fils de Denis de Mauroy, Seigneur de la Magdelaine, Auditeur

diteur des Comptes à Paris ,
 & de Françoise Hurlot , & pe-
 tit fils d'Honoré de Mauroy ,
 Seigneur de Verrier sur Seine ,
 & de Batilli , Intendant du
 Duc d'Epemon , dont il a écrit
 la vie , & Secrétaire du Roy ,
 & de Bonne le Lièvre.

Messire François de S. Néc-
 taire , Marquis de S. Victour ,
 Seigneur de Brillac , mourut
 le 24 de ce mois. La Maison
 de S. Nectaire , dont il étoit
 sorty , est originaire de la Pro-
 vince d'Auvergne , & une des
 plus anciennes & des plus il-
 lustres du Royaume , & la ge-

Mars 1715.

S.

nealogie en est rapportée dans la dernière histoire des grands Officiers de la Couronne au chapitre des Maréchaux de France.

Leonard Forcet , Ecuyer Conseiller Secretaire du Roy, cy devant Fermier general, & Tresorier general des Bâtimens de Sa Majesté , mourut le 10. de ce mois. Il étoit fils de Jacques Forcet , Maître d'Hostel du Roy , & de Catherine d'Arbonne, & il laisse plusieurs enfans de son mariage avec Charlotte Blondel de Joigny de Belle brune.

Dame Anne le Pileur ,
 Epouse de Messire Pierre Mus-
 nier , Seigneur de Mauroy &
 de S. Augustin , Correcteur
 des Comptes , mourut le 17.
 de ce mois.

M. le Comte de Gizaucourt
 Lieutenant de Roy au Gou-
 vernement de Champagne ,
 ci-devant Sous-Lieutenant des
 Gendarmes de la Reine , est
 mort le 3. Mars dernier , dans
 son Château de Gizaucourt ,
 âgé de 64. ans. Il laisse plu-
 sieurs enfans de Dame Marie-
 Charlotte du Walk son Epou-
 se , fille du Comte de Dam-

S ij

212 **MERCURIE**

Pierre, qui a été tué au Siege de Candie. M. le Comte de Gizaucourt estoit fils de feu M de Gizaucourt, Conseiller d'Etat, & de Dame Marie de Turin.

Pierre Dipy, Secretaire Interpreter ordinaire du Roy, & de S. A. S. Monsieur le Comte de Toulouse, mourut le 11. Février 1715. Il avoit succédé au sieur Dipy, son oncle Arabe, fort versé dans les Langues Orientales.

Dame Marie Elisabeth le Moyne, Epouse de Messire Louis Idison, Chevalier, an-

ancien Grand Maître des Eaux & Forests de France, au département d'Orléans, mourut le 11. Février, laissant quelques enfans dans le service.

Jean Charles le Comte, Correcteur de la Chambre des Comptes, mourut le 12. Février.

Frere Claude-Gabriel Testu de Balincourt, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mourut le 13. Février: la Famille de Testu est originaire de Normandie, & également distinguée dans la Robe, & dans l'Epée; elle a

114 MERCURE

donné plusieurs Capitaines au Regiment des Gardes Françaises, plusieurs Chevaliers de Malthe, & plusieurs Conseillers au Parlement de Paris & au Grand Conseil, & la Charge de Chevalier du Guet de cette Ville a esté longtems possédée de pere en fils par les Seigneurs de Villers, cadets des Seigneurs de Balincourt, elle s'est alliée aux Maisons de d'Ailly d'Annery, de Chaumejan, de Fourilles, de Broc S. Mars, & aux Familles de Barjot Moussi, de Sere, de Masparault, Bauquemare de le Maître, &c.

Messire Denis Huguet, Conseiller de la grande Chambre du Parlement, mourut le 17. de Février, laissant de Marguerite de Turmenyes de Nointel, pour fille unique, Dame Elisabeth - Marguerite Huguet, riche heritiere, mariée depuis peu à M. le Comte de Roucy, de la Maison de la Rochefoucault. Il estoit fils de Simon Huguet, Secretaire du Roy, & sorty d'une famille originaire de la Ville d'Orleans, où elle subsiste encore à present, & de laquelle sont aussi Messieurs Huguet de Sc-

216 MERCURE

monville Conseillers au Par-
lement.

M. de la Forest d'Armaille
Conseiller au Parlement, est
monté à la grand'Chambre à
la place de feu M. Huguet. Il
est d'une famille de Bretagne
distinguée dans la Robe.

Dame Susanne Fornier de
Montagny, Epouse de Mes-
sire René Mèrault, Cheva-
lier Seigneur de Villeron, Im-
merville, Montminard, &
Conseiller de la grand'Cham-
bre du Parlement, mourut le
26. Février, laissant plusieurs
enfants encore jeunes : elle
étoit

étoit ſœur de M. Fornier de Montagny, Conſeiller au Parlement, & fille de Claude Fornier, Seigneur de Montagny, Préſident des Treſoriers de France, & grand Voyer de la Generalité de Paris. M. Mercault a auſſi des enfans de ſon premier mariage avec Dame Elizabeth le Boiſtel d'Ambriere ſa premiere femme, & il eſt d'une ancienne famille de Paris qui a donné un Maître des Requeſtes, & pluſieurs Conſeillers au Parlement, & pluſieurs Maîtres des Comptes, & elle s'eſt alliée aux fa-

Mars 1715.

T

218 MERCURE

milles de Colbert , de Guene-
gault , de Sainte Marthe, l'Ar-
cher , Brodeau , & autres con-
siderables de la Robe.

Messire Pierre d'Arros , Ba-
ron d'Argelos , Brigadier des
Armées du Roy , mourut le 1.
Mars. Il avoit toujours servy
avec beaucoup de réputation ,
où il sortit de la Maison d'Ar-
ros en Bearn où est située la
Terre de ce nom , l'une des
douze Baronniees de ce Pays ,
& qui est entrée par alliance
dans une branche cadette de
la Maison de Gontaud Biron
qui en porte encore le nom.

M. d'Argelos laisse un neveu aussi nommé le Baron d'Argelos, Colonel du Regiment de Languedoc.

M. Morin, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, & l'un des Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, mourut le 2. Mars.

Dame Marie de Hemant, veuve de Charles de Rougeon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & cy-devant Lieutenant pour le Roy au Neuf Brisack, mourut le 9. Mars.

Emmanuel - Theodose de la Tour, Cardinal, Doyen du
Tij

220 MERCURE

Sacré College, Evêque d'Os-
tie, & de Veletri, Docteur de
la Maison & Societé de Sor-
bonne, Chanoine & grand
Prevoft de l'Eglise de Liege,
auffi Chanoine de Strasbourg,
Abbé, Chef, & general Ad-
ministrateur de l'Ordre de
Cluny en Bourgogne, auffi
Abbé des Abbayes de saint
Oüen de Roüen, de S. Waast
d'Arras, de S. Amand en Flan-
dres, de S. Martin de Pontri-
se, de Tournus en Bourgogne,
de Vicogne, & de S. Pierre de
Beaujeu, cy - devant grand
Aumônier de France, Com-

mandeur des Ordres du Roy, mourut à Rome le 2. Mars. Il étoit né le 24. Août 1644. fut fait Cardinal à la recommandation du Roy par le Pape Clement IX. le 5. Août 1669. fut pourvû de la Charge de grand Aumônier de France & des Ordres du Roy le 10. Decembre 1671. devint Doyen du Sacré College en 1700. Il étoit frere puîné de M. le Duc de Bouillon, & de feu M. le Comte d'Auvergne. La Maison de la Tour est une des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, & je

222 MERCURE

vous en ay parlé amplement dans mon dernier Journal à l'occasion du mariage de M. le Comte de la Tour qui en est cadet , avec Mademoiselle de Sainctot.

Messire Nicolas le Camus Seigneur de la Grange de Bligny , de la Fortelle , & de Clin, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Premier President de la Cour des Aydes de Paris mourut le en réputation d'un des plus grands Magistrats que la France ait eû depuis long temps : il fut fait Premier President de cette

Cour en 1672. après avoir exercé la Charge de Conseiller au grand Conseil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France, puis celle de Procureur General de la même Cour des Aydes: il étoit fils de Nicolas le Camus aussi Procureur General de la Cour des Aydes, & Conseiller d'Etat; & de Marie de la Barre, & petit-fils de Nicolas le Camus Secrétaire du Roy; puis Conseiller d'Etat; & de Marie Colbert: il avoit épousé Marie-Geneviève l'Archer morte en 1686. fille de Michel l'Ar-

224 MERCURE

cher Marquis d'Esternay, President en la Chambre des Comptes de Paris , & de Marie Merault , & il en avoit eu entre autres enfans Nicolas le Camus Seigneur de la Grange du Milieu, & de Bligny, Maître des Requestes , nommé Premier President de la Cour des Aydes en survivance de son pere le 7. Juin 1707. mort le 14. Avril 1712. laissant de son mariage avec Dame Marie Elisabeth l'Anglois de Villevrard , Nicolas le Camus Seigneur de la Grange du Milieu & de Bligny , Conseiller de la

Cour des Aydes, nommé Premier President de la même Cour en survivance de son ayeul le 13. Mars 1714. qui a épousé depuis peu Mademoiselle Beaugier riche heritiere, fille de M. Beaugier Fermier general du Roy. Feu M. le Camus Premier President de la Cour des Aydes, estoit frere aîné de Messire Jean le Camus, Seigneur de Beaumetz du port, & de S. Mandé lez Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Lieutenant Civil à Paris, mort le 28. Juillet 1710. dans la réputation d'un des

226 MERCURE

plus éclairés & des meilleurs Juges de nostre temps. La famille de le Camus s'est alliée aux familles de Colbert , Feydeau , Hannivel , Mennevilette , Daguesseau , Pellot , Nicolai , l'Archer , &c.

L'Auteur du present Livre vous annonça dans le Mercure de Novembre, autant qu'il s'en peut souvenir , que S. A. E. Monseigneur le Duc de Baviere , & son S. A. S. Madame la Duchesse de Vendosme , venoient de tenir sur les Fonds de Baptême , Mademoiselle de Tavannes , il vous promit

en même temps une ample Relation de cette Ceremonie, il vous tient aujourd'huy parole, & la voicy.

R E L A T I O N

de la Ceremonie du Baptême de Mademoiselle de Tavannes, présentée à Dijon sur les Fonds à l'âge de dix ans, de laquelle S. A. E. Monseigneur le Duc de Barviere a été Parrain, & S. A. S. Madame la Duchesse de Vendosme a été Marraine le 17. d'Octobre 1714.

L'alliance spirituelle que

S. A. E. a contracté avec S. A. S. Madame la Duchesse de Vendôme , en faveur de Mademoiselle de Tavannes qui vient de recevoir les Ceremonies du Baptême à l'âge de dix ans , est d'une trop éclatante distinction , pour passer sous silence la nouvelle de ce Baptême ; & pour n'en point rendre publiques les particularitez.

Sans qu'il soit besoin d'entrer dans aucun détail de l'ancienneté de la Maison de Saulx tres connue dès avant le dixième siècle & autant illustrée

* Saulx le Duc , dont cette Maison

par de hautes alliances que par le mérite & le nombre des grands Hommes qu'elle a produit, il suffit icy de pouvoir dire que la splendeur d'un tel sang n'a pas esté vray semblablement un motif des moins touchans pour déterminer leur Altesse Electorale & Serenissime à accorder à cette Demoiselle l'honneur d'estre leur filleulle, d'autant plus volontiers qu'oultre les affini-

porte le nom, luy a appartenu longtemps avant d'estre réunie par les Ducs de Bourgogne à leur Duché.

Voyez Morery, Edition 1712.

tez qui sont entre les Augustes Maisons de Bourbon & de Baviere ; Madame la Duchesse de Vendosme se trouve parente de l'Electeur par la Maison Palatine dont est Madame la Princesse.

Il ne paroist pas néanmoins hors de propos de remarquer icy que le surnom de Tavannes que porte la Maison de Saulx, vient d'Allemagne ; elle l'a pris par le mariage de Jean de Saulx Chevalier Seigneur d'Orrain en 1504. avec Marguerite de Tavannes, sœur & heritiere de Jean de

Tavannes Chevalier Seigneur de Dello natif du Comté de Ferrette en Allemagne. Ce dernier fut Colonel des Bandes Noires qu'il amena d'Allemagne au service du Roy François I.

C'est de cette alliance de Jean de Saulx d'Orrain avec Marguerite de Tavannes, qu'est issu le fameux Maréchal de France Gaspard de Tavannes, duquel descendent Messieurs les Comtes, & Marquis de Tavannes d'aujourd'huy, & Mademoiselle de Tavannes à laquelle on vient d'admi-

232 MERCURE

nistrer les ceremonies du Baptême.

Elle est née le 24. de Mars 1704. & fut ondoyée le même jour par le Curé de la Paroisse de la Marche en Bourgogne. Elle est fille de Messire Louis-Armand Marie de Saulx de Tavannes, Chevalier Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, Seigneur de Chambole, Morey & autres lieux, & de Dame Catherine de Choiseul de Chevigny.

La ceremonie du Baptême de cette Demoiselle devant se faire dans le mois d'Octobre dernier.

dernier , à Dijon , où elle a été élevée , & qui est le pays de ses Ancestres , lesquels depuis plusieurs siècles ont commandé pour le Roy dans la Bourgogne , en qualité de Lieutenans & Generaux de cette Province.

b M. L. C. de Tavannes Henry-Charles de Saulx ; grand Bailly de Dijon , & Guidon des Gendarmes de Berry , qui a épousé N. Amelot de Gournay fille de M. Amelot, Conseiller d'Etat ordinaire , ci-devant Ambassadeur en Espagne & autres Cours ; s'est fait recevoir ce mois-ci à Dijon en la Charge de Lieutenant General pour le Roy en Bourgogne , que possédoit Messire Charles-Marie de Saulx de Tavannes son pere , époux de D. Marie-Catherine Daguefleau , fille de M.

Mars 1715.

V

234 **MERCURE**

S. A. E. jetta les yeux pour le
 représenter dans la fonction
 de Parrain, sur M. le Baron de
 Montigny, Chevalier de l'Or-
 dre de Wirtemberg, Brigadier
 des Armées, Colonel d'un Re-
 giment de ses Cuirassiers, &
 Commandant pour Elle à S.
 With aux Frontières de West-
 phalie. Ce Baron qui étoit
 alors en ces quartiers-là pour
 le service de son Altesse Elect.
 en receut ordre c de se rendre

Daguesseau, Conseiller d'Etat ordi-
 naire, & sœur de M. Daguesseau, Pro-
 cureur General du Parlement de Paris.

c Cet ordre luy fût envoyé par M.
 le Comte de Sefels.

en Bourgogne , pour , en son absence , assister de la part de son Maistre en qualité de Parrain , au Baptême de Mademoiselle la Marquise de Tavannes.

S. A. S. Madame la Duchesse de Vendosme honora de sa procuration Madame la Première Présidente de la Chambre des Comptes de Dijon , pour , à sa place , servir de Marraine au nom de S. A. S. Cette glorieuse commission dont Madame Rigoley fut chargée dans ce ministère de Religion , fit honneur au choix

V ij .

236 **MERCURE**
de cette Princesse, non seulement par l'éminente vertu qui distingue cette Dame dans le pays, encore plus que sa dignité; mais encore par la convenance de famille qui se trouve entre M. le Baron de Montigny & cette Dame, dont le nom est Languet *d*, & laquelle

d Elle est sœur de M. Languet de Rochefort, Conseiller au Parlement de Dijon, de M. le C. de Gergy, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, envoyé par S. M. à Florence, de M. Languet, Abbé de S. Sulpice au Diocèse de Bellay, Ordre de Cîteaux, de M. de la Villeneuve, Abbé de Goët-malgœn, Aumônier de feuë Mad. la Dauphine, ci-devant grand Vicair

a épousé M. Rigoley, Magistrat aussi respectable par une droiture singuliere que par la superiorité de son rang dans la Chambre des Comptes dont il est le Chef.

M. de Montigny estant arrivé le 16. d'Octobre dernier à Dijon, la Ceremonie de ce Baptême s'y fit le lendemain Mercredy 17. environ le midy,

d'Autun, & à present Evêque de Soissons, de M. l'Abbé Languet, ci-devant Vicaire de S. Sulpice de Paris, & aujourd'huy Curé de cette Paroisse, par la resignation de feu M. de la Chetardie, oncle de Mad. la Comtesse de Monasterolle.

238 MERCURIE

avec beaucoup de solemnité , dans la Paroisse de S. Nicolas. Le bruit de quelques fanfares ayant annoncé de temps à autre pendant la matinée , cette feste au peuple , une multitude innombrable de gens que la rareté de ce pieux spectacle attiroit de tous costez , accourut en telle affluence depuis les neuf heures du matin en cette Eglise , & vers l'Hôtel de Tavannes , que toutes les ruës & places qui y aboutissent , furent remplies d'une prodigieuse quantité de spectateurs. Les personnes de la plus

haute consideration s'étant rendues à l'Hostel de Tavannes, on en sortit à onze heures pour aller à la Paroisse, où Mademoiselle de Tavannes fût conduite au son des hautbois & des trompettes de la Ville, au milieu de cette foule.

Les dispositions merveilleuses qu'on apperçût dans cette ame pleine de candeur, ne surprirent pas moins que les graces inseparables de sa personne. La modestie de sa démarche excita de continuels applaudissemens à son passage.

Outre M. de la Briffe, Intendant de la Province & quelques Maîtres des Requestes qui furent presens à cette cérémonie, plusieurs de Messieurs les Présidens à Mortier & Conseillers de la Cour, quoyque ce fut le temps des vacations, y assisterent aussi. Madame l'Intendante se trouva pareillement alors dans l'Eglise, avec des Présidentes du Parlement, & tout ce qu'il y avoit de personnes les plus distinguées dans le pays.

La singularité d'une conjoncture si remarquable tant
par

par l'éminent caractère des Parrain & Marraine, que par le mérite particulier de Mademoiselle de Tavannes, engagea le sieur Gueneau, Docteur en Theologie, Curé de cette Paroisse, de luy parler en ces termes, lorsqu'elle s'y presenta pour recevoir la ceremonie de ce premier Sacrement.

MADemoiselle,

Quel qu'illustre que soit vostre naissance selon le monde, vous venez aujourd'huy reconnoistre

Mars 1715. X

242 MERCURE

au pied de vos Autels presque aussi-tôt que vous en estes capable qu'il y en a une autre qui vous touche davantage, pour laquelle vous venez rendre à Dieu publiquement des actions de graces; pour luy en marquer vostre reconnaissance, vous luy allez consacrer les prémices de vostre raison naissante en luy faisant des promesses qui ne sont ni moins grandes, ni moins solennelles, ni moins indissolubles que les vœux que vous avez quelque fois vû faire dans la Maison c Religieuse où vous estes. Pour ne jamais oublier

• Les Ursulines de Dijon.

de telles promesses, vous n'avez, Mademoiselle, qu'à soutenir cette belle éducation que vous avez reçue de la mere la plus capable d'en donner. Vous n'avez qu'à soutenir cette longue suite de vertu qui coulent avec le sang depuis tant de siècles dans vostre Maison. Vous y estes d'autant plus engagée, que les illustres Prince & Princesse qui vous font l'honneur de vous donner leur nom, demandent de vous une vertu au-delà du commun, aussi bien que f Monsieur & g

f Monsieur le Baron de Montigny.
g Madame la Première Présidente.

X ij

244 MERCURE

Madame qui tiennent icy leur place, & non moins recommandables par leur pieté, leurs vertus qu'ils sont distinguez, par les premiers rangs qu'ils occupent, vos illustres Parrain & Marraine ne sont pas icy en personne pour répondre pour vous, vous estes en âge de le faire vous-même : & toute cette auguste compagnie n'y est assemblée que pour estre témoins de vos promesses. Fasse le Ciel que nous puissions tous un jour rendre témoignage à Dieu de la fidelité & de la perseverance que vous aurez eü à les remplir.

Après ce discours qui parut tres-convenable en cette occurrence , la noble adulte s'approcha des sacrez Fonds , où les augustes noms de S. A. E. Monseigneur le Duc de Baviere, & ceux de S. A. S. Madame la Duchesse de Vendôme aiant été imposez à Mademoiselle de Tavannes , Elle fut appelée *Maximilienne* , *Emmanuelle* , *Marie - Anne*. Ensuite ce Pasteur luy administra les autres ceremonies du Baptême. Alors chacun se sentit touché de voir l'onction penetrer jusques au fonds du cœur de

246 MERCURE

cette innocente Neophyte ; dont la piété édifiante sembloit se communiquer dans le cœur de la plupart des spectateurs ; plusieurs y ayant patu saisis d'un salutaire étonnement , eux qui peut être comme un grand nombre d'autres n'étoient venus des Villes circonvoisines en cette Capitale , qu'excitez par les circonstances de la dignité de tels Parrain & Marraine , où par la seule curiosité d'y voir de quelle sorte se confere le Bapême aux personnes parvenuës à l'âge de connoissance.

A la sortie de l'Eglise il s'éleva un mélange d'acclamations d'allegresse à l'honneur de leurs A. E. & Serenissime ; on entendit alors de toutes parts des vœux pour la prospérité de ces Prince & Princesse ; on ne peut dire combien en même temps on donna de bénédictions à la nouvelle baptisée, qu'un concours infini de personnes de tout rang reconduisit jusques en son Hostel, au bruit des instrumens, auquel se joignirent mille cris de *Vive Baviere & Wendosme* ; l'air ne cessoit de

retentir de ces grands noms, qu'il suffit de prononcer pour rappeler aussitôt toutes les idées de l'héroïsme, noms qui sont des éloges abrégés & complets, renfermans toute la gloire que la valeur & la bonté peuvent produire.

Au retour de la cérémonie, Madame la Marquise de Tavannes, mère de Mademoiselle de Tavannes, traita magnifiquement l'illustre assemblée qui y avoit assisté M. l'Intendant & autres Maîtres des Requestes, ceux des Présidens à Mortier & Conseillers du

Parlement qui avoient été présents à la célébration du Baptême, Madame l'Intendante, toutes les Dames de marque avec ce qui se trouva sur les lieux de plus élevé parmi la Noblesse & dans les Cours Souveraines de Dijon furent de ce régal somptueux, où le bon goût ne regna pas moins que la profusion la mieux entendue; les mets ne s'y cedoient pas l'un à l'autre en délicatesse, & on pourroit dire que la variété de plusieurs choses rares qu'on y servit, & leur singularité donnerent le plai-

250 MERCURE

Et d'y voir tout ce qu'on ne trouve presque point ailleurs.

Tous ceux qui étoient de ce repas eurent l'honneur de boire debout à la santé de S. A. E. de Baviere, & à celle de S. A. S. de Vendôme. On eût peine à contenir les mouvemens de reconnoissance dûë à chacun de ces grands noms qui nous sont si précieux ; l'un designant un Souverain dont les qualitez toutes heroïques sont les delices de la Cour & des peuples, & qui par sa generosité faisant l'admiration du siecle, se montre si digne de

l'Empire ; & l'autre étant consacré par la gloire pour être le symbole de la bonté , & pour conserver à la posterité la memoire immortelle du Restaurateur de la plus vaste Monarchie de l'Europe.

L'avantage d'avoir pour Parrain une des premières têtes du monde , & un Prince regardé de chaque Nation comme le modele de la véritable grandeur , & pour Marraine une des meilleures Princesses de la Terre , de la première & de la plus puissante Maison de l'Univers, est si glo-

252 **MERCURE**

rieux pour Mademoiselle de Tavannes , que cet honneur causant une si legitime réjouissance à sa Famille , on ne pût s'empêcher dans ce festin de la feliciter plus d'une fois sur un tel bonheur : parmy les témoignages de joye qu'on luy en marqua , voicy quelques couplets qui furent faits à ce sujet.



A MADEMOISELLE
Maximilienne Emmanuelle
Marie-Anne de Tavannes.

Sur l'Air : *Tout cela m'est indifferant ;
ou vostre jeu fait icy grand bruit.*

*Que de regrets va remporter
Le Prince prest à nous quitter !
Pour consoler un peu la France
Il veut bien y laisser son nom,
Tavannes a cette preference :
Quel nouveau lustre en sa Mai-
son !*



*Digne filleulle d'un Cesar
A quels honneur n'as tu point
part ?*

254 **MERCURE**

De Vendosme le cœur conspire
A te faire un sort plein d'at-
traits ?

Puisse-tu jusques dans l'Empire
Publier un jour ses bien-faits.



Si tu peux du moins l'imiter
Je te prédis, sans heziter,
Autant de vertu, de sagesse,
De bonté, de charmes divers,
Que le nom de cette Princesse
A de gloire en tout l'Univers.



Baviere aime trop les Heros
Pour ne pas cherir ceux de Saulx,
Il scait qu'ils brillent dans l'His-
toire ;

Déjà ton h frere sou ses yeux,
 Promet de voler à la gloire
 De ses plus triomphants ayeux.



Dans ton Parrain quel protec-
 teur

Qu'un si magnanime Electeur!
 Pour suivre son Auguste trace
 Ton sang se retrouve i germain :

h Le jeune Marquis de Tavannes, frere de la nouvelle Baptisée, sçait l'Allemand quoy qu'il n'ait pas encore 9. ans; & il eût l'honneur de parler si bien cette Langue à S. A. E. au sujet de ce Baptême, qu'elle en a témoigné beaucoup de satisfaction.

i Ce fût la mere du Maréchal de Tavannes, duquel font illus tous les Mrs de Tavannes d'aujourd'hoy; laquelle estant Allemande, & se nommant

256 MERCURIE

Il n'est de cadet dans sa race

*Qui n'ait l'ame d'un vieux Ro-
main.*

J'ay appris que ces Couplets
sont de M. de Solleyne, Sub-
delegué de M. l'Intendant de
Bourgogne au département

Marguerite de Tavannes, vint épouser
en Bourgogne Jean de Saulx, & com-
mença à faire prendre, il y a plus de
deux Siecles, le sur-nom de Tavannes
à ses descendans, qui l'ont touj ours por-
té depuis qu'Elle & son frere Jean de
Tavannes, Chevalier Seigneur de
Dello, natif du Comté de Ferrette
en Allemagne, qui en amena pour
lors les bandes noires au service de la
France, & duquel elle fût heritiere,
eurent apporté d'Allemagne le sur-
nom de Tavannes en la Maison de
Saulx.

d'Auxerre,

GALANT. 257

d'Auxerre, & fils de M. Martineau, cy-devant Seigneur de Marnay, quatrième Président de pere en fils en cette Ville.

Je voy bien qu'il n'y a plus moyen de vous proposer des bouts-rimez à remplir, & je me serois bien gardé de le faire, si je n'avois pas receu ceux que je vous ay presentez le mois passé, d'une personne de consideration, qui, sans se nommer, m'a flatté (apparemment pour m'amorcer) de l'honneur de sa protection. J'aurois tenu ce Monsieur, ou cette Dame, quitte des dou-

Mars 1715.

Y

258 MERGURIE

ceurs dont on m'amusoit, si l'on avoit jugé à propos de remplir ces bouts-rimez à leur fantaisie & à la mienne; mais en verité d'une vingtaine de Sonnets que j'ay reccus, il ne s'en est trouvé que les cinq que je vous donne, où la Rime de *Raxibus* ait été franchie d'une maniere qui ne pût pas m'épouvanter, quoyque je ne me pique pas d'estre fort timide. Ce diable de mot étoit orné dans tous les autres, de Poësies si gaillardes, que j'ay jugé à propos de les supprimer tous à l'exception (comme je vous

disoit fort bien tout à l'heure)
des cinq que voicy. Le pre-
mier de ces Sonnets est de la
composition d'un jeune hom-
me de douze ou treize ans, &
qui m'a bien la mine d'en avoir
quinze, ou peu s'en faut. Qu'
importe ? il est plein de bonne
volonté, & promet beaucoup.

S O N N E T

en bouts-riméz.

*Le Villageois formé pour le sôs
& la . . . herse
Aujourd'buy trouve accès chez la
Bourgeoise au . . . ban,
Et l'époux mal-heureux dont il*

Y ij

260. MERCURE

perce le sein
D'un trait aussi cuisant, à son
tour le traverse

Aux puissans Souverains comme
aux gens de commerce
Le chef se voit paré du bonnet
de Vulcain
Et le Mary par tout même au
climat lointain
Se reconnoist souvent dans les
tableaux de Perse

Ainsi donc pour avoir le front
à rasibus
Alcipe ne prend point pour femme
une Venus
Contraint tes passions comme fit
. Origene
Ou bien dans ce lieu si fertile en
. Laïs

*Tu te verras bien-tôt par quelque
beau Paris.*

*Ainsi que Menelas privé de son
Helene.*

L'Auteur de celuy-cy est un jeune homme de vingt-deux ans, *Auteur aussi d'ailleurs. Auteur primo*, de l'Histoire & des *Avantures galantes du fameux Maréchal de Boucicault*, & depuis peu de l'Histoire tragique & véritable du *Czar Demetrius*, qu'on assure être fort intéressante & fort curieuse ; j'en diray mon sentiment ; ou plutôt celuy de ceux qui l'auront lûe, quand je l'auray lûe

262. MERCURE

moÿ-même , en attendant
voicy le Sonnet dont il m'a fait
present. C'est un Sonnet.

S O N N E T

en bouts-rimez à Made-
moiselle de S.

*Sur la fin d'un beau jour Licas
quittant la . . . herse
Rencontra son Iris qui revenoit
du . . . bain
Une tendre rougeur qui parut sur
son . . . sein
Promit à ce berger un bonheur
sans . . . traverse*

*Ils étoient faits tout deux pour
l'amoureux . . . COMMERCE*

GALANT. 263

Licas estoit de taille à desoler
Vulcain
Son Iris sembloit née en ce climat
lointain
Qui peuple les Serails de Turquie
& de Perse

Sur un gazon naissant & tondus
rasibus
Croyez vous qu'au mépris des
plaisirs de Venus
Ils pratiquoient alors les leçons
d'Origene

Pourquoy les suivre seule
adorable Laïs
Vostre amant est plus beau que
Licas, que Paris
Serez vous plus cruelle &
qu'Iris & qu'Helene

J'aimerois volontiers celuy
 qui fuit autant que le second,
 & micux que le prenier, il est
 de la façon d'une Dame pleine
 de merite & d'esprit, & qui l'a
 fait en un tour de main; mais,
 dites-vous, *le temps ne fait rien*
à la chose; elle sçait cela com-
 me nous, Messieurs, & fait
 bien de ne s'en mettre guere
 en peine. Voicy à telle fin de
 raison le Sonnet pour qui je
 parle.



SONNET. •

GALANT. 265

SONNET

en bouts-rimez.

Quand de mon Pont-levis j'ay
fait lever la herse
Seule avec mon époux, je ris, je
prends le bain
Je luy montre sans art ce que j'ay
dans le sein
Sans craindre des jaloux la plus
simple traverse

Là nous ne parlons point de ce
maudit commerce
Qui trouble le repos du malheu-
reux Vulcain
Nous voyons ces horreurs comme
dans un lointain
Et croyons que ce gout ne reside
qu'en Perse

Mars 1715.

Z

266. MERCURE

*Si ce n'est dans ce lieu, c'est du
moins rasibus
Car nombre de Persans qui sont ici
venus
Convienent que chez eux il est peu
d'Origene*

*Que los Dames y sont presque
toutes Lais
Et qu'on fait sans façon tout ce
que fit Paris
Quand il eut triomphé de la
beauté d'Helene*

Pour celuy cy il me paroît
assez bien raisonné jusqu'au
premier Tiercet, où il com-
mence à s'embroûiller: les Ri-
mes difficiles l'embarrassent ;
mais il finit bien.

SONNET.

Entreprendre un Sonnet c'est tirer
 à la . . . herse
 De l'eau de mes sueurs on rempli-
 roit un . . . bain
 Effet de l'incendie allumé dans
 mon . . . sein
 O de l'art d'Apollon la pénible
 . . . traverse

Pour payer ceux qui font exceller
 ce . . . commerce
 Cent fois plus fatigant que l'em-
 ploy de . . . Vulcain
 Seroit peu des trésors que d'un pays
 . . . lointain
 Apporte au Grand Louis, l'Am-
 bassadeur de . . . Perse

Z ij

268 **MERCURE**

Mais dans ce siècle ingrat ils vi-
vent *Razibus*
Ils n'ont que peu de part aux plai-
sirs de *Venus.*
On les verra bientôt Disciples
d' *Origene.*

C'est en vain qu'un Rimeur sou-
pire pour *Lais,*
Quand il seroit encor plus galant
que *Paris,*
Sans argent il n'est point de Lais
ni d' *Helene.*

Celuy-cy est d'un de mes
 amis, que je ne connois pas,
 le titre en fait l'éloge, & je ré-
 pondrois à sa Lettre, s'il m'a-
 voit écrit plutôt; mais je le

GALANT. 265

prie , comme tout le monde ,
de m'adresser ce qu'on m'en-
verra d'orénavant , chez D.
Jollet , & J. Lamelle , au Livre
Royal , au bout du Pont S.
Michel , du costé du Marché-
Neuf.

L'AMANT IMPATIENT.

SONNET.

*Vos rigueurs , belle Iris , pour moi
sont une . . . herse ,
Vous pensez que mes pleurs me four-
niront un . . . bain ,
Que je vais m'enfoncer un poi-
gnard dans le . . . sein*

Z iij

270 MERCURE

Non : j'en veux arracher le trait
qui le traverse.

Je cherchois près de vous un ai-
mable commerce,
Mais vos fers trop pesans , même
pour un Vulcain
M'ont fait appercevoir un martire
en lointain
Plus cruel à souffrir qu'un esclava-
ge en Perse.

Vos coups contre mon cœur passe-
ront Razibus
Qui voit dans les tourmens des
charmes en Venus,
Peut prendre sans effroy le party
d' Origene.

Suivez de douces loix , sans imi-
ter Lais ,

*Woulez-vous un amant plus tendre
 que Paris
 Montrez-luy de l'amour, sans le
 foible d' Helene.*

Après vous avoir dit naturellement, & en peu de mots, ce que je pense de ces Sonnets, trouvez bon que j'en prie les Auteurs de ne pas me sçavoir mauvais gré ; si, en suivant toujours le texte de la Scene du Sonnet du *Mysantrope*, je leur avouë que les quatre petits vers qu'on va lire, me plaisent autant que tous les Sonnets du monde. Ils sont de la façon d'une belle & spirituelle

Ziiiij.

271 MERCURE

Dame qui les a faits par impromptu à la louange de Son Altesse Mademoiselle de Clermont, Princesse de l'auguste Maison de Bourbon, & se chantent sur l'air : *Vivons comme le Voisin vit.*

*L'Amour dit qu'il n'a plus
besoin*

*De carquois ni d'adresse,
Il prendra seulement le soin
De montrer la Princesse.*

MONSIEUR,

Je vous assure que je suis tres-sensible à la Lettre obligeante que

vous me faites l'honneur de m'écrire ; permettez moy néanmoins de vous dire que je ne donne guerre dans l'écrin des loüanges : comme je ~~non~~ suis point prodigue pour les autres , j'en dispense tout le monde à mon égard. Je me contente de passer doucement mon chemin , & des routes naturelles que je suis , pour essayer de me tirer d'affaire au bout de chaque mois. Les belles paroles ny les promesses n: me tentent pas , & rien ne peut m'engager à sacrifier la réputation que m'a acquise ma modestie , au plaisir d'écrire un équivoque quelque spirituel qu'il

274 **MERCURE**

puisse estre. Vostre Sonnet est plein
 d'art & de genie, mais vous
 avez donné comme les autres dans
 la Rime de Razibus. Cela me
 determine à prononcer contre luy,
 il y a abus. Pour vostre Ron-
 deau, vous l'allez voir traiter
 avec moins de rigueur. Je suis,
 Monsieur, &c.

R O N D E A U

sur un baiser.

Ce doux baiser que je vous ay
 surpris,
 Devoit-il tant vous fascher,
 belle Iris,

Vostre veru sans doute est trop
austere :

Helas ! c'étoit le moins que pou-
voit faire ,

De vos appas l'Amant le plus
épris.



C'est , dites-vous , la marque
d'un mépris ,

Mais ce n'est pas comme je l'ay
compris ,

J'ay cru pouvoir voler sans vous
déplaire ,

Ce doux baiser.



Si je ne peux appaiser vos
esprits ,

276 **MERCURE**

*Contre mes feux injustement
aigris,*

*Je vous diray du crime le mystere,
N'en accusez que l'enfant de
Cythere,*

*Sans son conseil je n'aurois ja-
mais pris*

Ce doux baiser.

Pendant que je suis en train
de vous donner de petites pie-
ces detachées, & des nouvelles
de Paris, je vais essayer de vous
en presenter sans distinction,
& de faire dire de moy, ce qui
fut dit autrefois d'une belle
personne :

*Chez vous un beau desordre est
un effet de l'art.*

Le 14. de ce mois. M. le Chancelier vint prendre séance au Parlement de Paris ; & le même jour fut jugé le procès de Henry Gervais, Jouëur tres-renommé , appellant comme d'abus de son mariage avec Gertrude Bóon , fameuse & sage Tourneuse ; & par Arrêt en l'Audiance de la grand-Chambre tenue par M. Voisin , Chancelier de France , contre les conclusions de M. de Lamoignon , Avocat General , la Cour a déclaré qu'IL N'Y AVOIT ABUS , plaidants M. Guillet de Blaru pour l'ap-

pellante , M. Arrault pour Gervais intervenant , M. Chevalier pour l'Intimée. On m'a assuré que la Cour ne s'étoit déterminée à prononcer , que sur ce que les Baladins & gens de Théâtre n'ont point de vray domicile.

Cette Audiance finie , M. le Sas de Rochermine , Avocat au Parlement , eût l'honneur de presenter à M. le Chancelier les Vers Latins que voicy.



ILLUSTRISSIMO
 ac nobilissimo viro D. D.
 Danieli Francisco VOYSIN,
 Domino du Mesnil, Re-
 giorum Ordinum Com-
 mendatori & Franciæ Can-
 cellario. Juridica supremi
 Galliarum Senatus Comitia
 tenenti.

*Quem nos Augusto spectamus
 stare sedentem
 In Themidas solio, ex sacro ve-
 lut ore, fideli
 Francorum Genti pendente ora-
 cula Regis.*

180 **MERCURE**

Moribus ille sibi meritos de vin-
xit honores,

Gloria & immensi merces fuit
æqua laboris.

Gentis ut avertas vicina peri-
cula, missum

Te, VICINE, putant nobis
ex æthere cives,

Applausu quorum festivo perso-
nat Aula.

Praefectum annonâ per te re-
creatus opimâ

Quot Belgæ & Batavi audaces
audacior urbes

Ferro expugnasset miles, nutri-
cia Regno

Ryswicea LODOIX dederat
nî

nî semina pacis?
 Felices tunc nos pax si longæva
 fuisset,

Nec cito se visset toto Mars im-
 pius orbe?

Quid queror? In victi sancta
 in penetralia Regis
 Admissus, quoties hostilia mente
 sagaci

Consilia evertit prænunciis?
 Omnia vidit

Subversa, Europam flammis,
 ferroque cadentem;

Sed penitus nostras VICINUS
 restituit res.

Gallica multiplici dudum memo-
 rata triumpho

MARS 1715. Aa

282 MERCURIE

Sustinuit prudens arma ingenio ,
atque per ipsum .

Imposita est consanguineo ultima
bello ,

Quod sociâ nostros brumâ vasta-
verat agros ,

Centuplicem nunc qui referunt ,
caelo auspice , frugem .

Gracia tanta , tui donum re-
gale manebat

Mercedem meriti ; nec enim te
dignior usquam

Qui sacra jura togæ reget , popu-
loque benignus

Justitia & pacis sociales fundere
posset

Fructus , & fontem miseratus

GALANT. 283

flectere sortes.

*Respicit Astræam tecum Bel-
lona jocantem*

*Invida, non ulro victricia scuta
reponens,*

*Et iugenda furit ferrugine, dex-
tra tenebit*

*Dum tua continuo Lancis mode-
ramen, & Ensis.*

*Jura colens Themidis, dam-
nosas destrue lites :*

*Destinat & pietas tua bella do-
mestica, nuper*

*Qua vesantis amor zelo excan-
descere fecit.*

**VICINO dignos, cives, de-
cernite honores**

A a ij

284 MERCURE

Et Regem longos tandem comiserunt in annos.

Prenons maintenant un peu l'air , Messieurs , il y a assez longtemps que nous sommes à Paris , & nous y reviendrons de reste. En attendant , allons faire un tour à Versailles. L'avanture de M. le Marquis de l'Ange nous y appelle.

Le 12. Février dernier , Sa Majesté dans la grande Galerie de son Château de Versailles , donna à l'Ambassadeur de Perse cette Audience éclatante qui a fait tant de bruit dans le monde , & où tous les plus

grands Seigneurs du Royaume firent un superbe étalage de leur magnificence. Sa Majesté allant de son Appartement à son Trône, une des plus belles perles de la Couronne se détacha de son habit, & se trouva heureusement, après avoir fait peut-être bien du chemin dans la Galerie, sous les pieds de M. le Marquis de Lange, qui prit enfin la peine de la ramasser. Il est vray que cette negligence luy étoit bien pardonnable, & qu'il ne s'attendoit pas à trouver un trésor. Cependant après avoir fait cet

effort , il remarqua avec plaisir que ce joyau étoit très-digne de la peine qu'il s'étoit donnée. Il le mit sagement dans sa poche , & quelques jours après il eût l'honneur de le rendre au Roy avec un Placet , que Sa Majesté recut d'une façon singuliere. SIRE , dit-il , je supplie Vostre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de luy présenter la Perle des Placets. Le Roy aussitost , après s'estre fait expliquer l'Enigme , le recut avec cette grace infinie qui accompagne toutes ses actions.

& principalement les dons qu'il fait à ceux qu'il en juge dignes ; enfin il accorda sur le champ au Marquis de Lange tout ce qu'il luy demandoit dans son Places.

M. le Marquis de Lange est originaire d'une noble & illustre famille du Nivernois. Le Marquisat de Saluces appartenoit à ses Ancestres. L'an 1304. André de Lange estoit General de l'Armée de Scanderberg, Roy d'Albanie, qui fut tué combattant contre les Turcs. Le Pape voulant conserver à la postérité les

288 MERCURE

restes d'un sang si utile à l'Etat, & si zélé pour la Religion, permit à Jean de Lange, Grand Bailly de Malthe, de se marier, & le releva de ses vœux. Il y avoit eu auparavant luy dix sept Chevaliers de Malthe dans sa famille.

Guillaume Marquis de Lange à qui l'aventure de la perle dont nous avons parlé est arrivée, descend en droite ligne de ce Jean de Lange: il a eu la main gauche emportée d'un coup de Canon à la Bataille de Nervinde. Il eut aussi un coup d'épée au travers du
corps

corps au Combat de Leuse, & à la Bataille de Steinkerque, il fut fait prisonnier. L'on voit par cette suite d'actions & de blessures que M. le Marquis de Lange ne se repose point sur les Lauriers que ses Ancestres avoient cueilli, & que s'ils se sont rendus recommandables par leur valeur, ils ont eu en sa personne un successeur qui ne l'est pas moins, à qui l'on pourroit dire à juste titre :

*Si la gloire descend sur toy par
tes Ayeux,*

Mars 1715.

Bb

290 **MERCURE**

*Celle de leurs Enfans retombe
aussi sur eux.*

M. le Marquis de Lange
son Pere fut tué à la Bataille
de Ramilly. Marie de la Gran-
ge sa grand'mere estoit sœur
de M. le Cardinal d'Arquie,
Pere de la Reine Douairiere de
Pologne, & par consequent il
est son petit neveu, & cousin
issu de germain des Princes de
Pologne, & de Madame l'E-
lectrice de Baviere.

Voyons maintenant ce que
nous ferons du reste de ce Li-
vre, qui me paroit déjà bien

avancé, sinon, je vous avouë
 qu'il me paroît bien long, &
 que la plume me tombe des
 mains. L'Histoire entiere &
 nouvelle de Mehemet Riza
 Beg, Ambassadeur de Perse,
 & que je vous donneray dans
 dix jours, revüe, augmentée
 de la moitié, & toute corri-
 gée, a'épuisé en verité ma tête,
 mes yeux, & mes doigts,
 & il ne me reste à present de
 courage tout au plus, que pour
 vous proposer de chanter ma
 Chanson & de deviner mes
 Enigmes, que je vais, avec
 vostre permission, vous don-

Bb ij

292 MERCURE
ner sans ceremonie.

CHANSON.

*Je ne veux sortant de la vie,
Ni lugubre ceremonie,
Ni tenture, ni carillon;
Mais que mon heritier digne fils
d'un yurogne,
Dans un muid de vin de Bourgo-
gne,
Me fasse mettre au court-boüillon.*

Le mot des Enigmes du
mois passé étoit l'Écriture &
les Cartes à jouer. Les noms de
ceux qui les ont deviné, sont :
Le Solitaire. Queminc, le Pte-

Handwritten musical notation on a staff, including a treble clef and a large '9'.



voft d'Argentan , l'Anonyme,
 l'heureufe Indifcrete , la Co-
 quette de la rue S. Antoine ,
 la fufée volante , le Porc-Epic,
 Follette & fa Maîtrefle , l'Ef-
 pion-Turc , Jean de Nivelles &
 moy.

En voicy de nouvelles , les
 devinera qui voudra , pour
 moy je les ay devinées du pre-
 mier coup.

E N I G M E.

*Je fuis utile au fujet comme
 au Roy ;
 Dès que je ne fers plus , je change.*
 Bb iij

294. MERCURE

de figure ,

De même que de nom , selon la
conjoncture

Du temps auquel on vient à se
servir de moy.

Jugez de ma maigreur en me
voir les arrêtes ;

Je ne fais pas un Monstre , &
poursant sous mon corps ,

Il s'est trouvé jusque'à trois têtes ,

Qui se gardoient toujours de pa-
roistre en dehors.

Par les noms que je porte , on peut
assez connoistre ,

Qu'en Automne , en Hyver ,
en Printemps , en Eté ,

Je suis de grande utilité.

Lecteur réue à present sur ce que
je puis estre ?

parus et on n'avois lus en

A U T R E.

L'Intrepide guerrier qui dans
un long carnage.

A toujours méprisé les horreurs
de la mort,

Accompagné de son courage,

Recale à mon premier abord.

Je suis & tres-foible, & tres-
forte.

Malgré mon foible corps, j'ay
causé des malheurs,

Lesquels ont fait répandre assez
souvent des pleurs.

Bb iij

196 **MERCURE**

A peine on m'apperçoit, qu'aussi-
tost je suis morte.

Celuy qu'on ne peut voir m'aide
à paroistre au jour,

Je cours d'abord, je saute, & je
me multiplie,

Autant que si j'avois un principe
de vie,

Et quelquefois je fais, ce qu'au
cœur fait l'amour.

Lecteur si tu veux me connoistre,
Demeure en ton logis tu me ver-
ras paroistre.

une estuete



M O N S I E U R
 le Marechal D'ESTREES
 ayant esté élu par Mes-
 sieurs de l'Académie Fran-
 çoise , à la place de feu
 M. le Cardinal D'ESTREES,
 y vint prendre séance le
 Samedi vingt-troisième de
 Mars 1715. & prononça
 un Discours , dont voicy
 l'extrait.

M E S S I E U R S ,

*L'honneur que vous me faites
 en me recevant parmi vous , est*

298. MERCURE

une grâce singuliere que vous
 m'accordez ; mais c'est en mesme
 temps une espere de justice que
 vous rendez à la memoire de M.
 le Cardinal d'Estrees ; pour l'esti-
 me & l'attachement qu'il avoit
 pour vostre illustre Compagnie.
 Je ne parle ainsi , que suivant
 vos propres sentiments ; vous me
 les avez marquez vous-mêmes ;
 j'ay esté tesmoin de vos regrets
 sur une perte qui nous estoit com-
 mune , & dont vous avez gemi
 comme moy.

Vous avez creu en quelque
 façon la reparer en perpetuant
 son nom dans l'Académie ; &

GALANT

LIBRARY OF THE
MUSEUM OF
ART AND
ARCHAEOLOGY
OF
THE
UNIVERSITY OF
CAMBRIDGE
1782

sans trop examiner, si j'estois en
estat de le soutenir, par les qua-
litez propres à un Académicien &
vous avez donné à l'amitié, ce
qu'un discernement aussi juste que
le vostre auroit refusé aux sa-
lents. Vous m'avez fait un
merite de quelque inclination
pour les Sciences; & prevenus en
ma faveur, vous avez voulu
qu'elle me tint lieu auprès de
vous de cette vaste érudition,
& de cette variété de connois-
sances, que vous estimiez dans
celuy dont vous m'avez donné
la place.

Dans cet endroit il dit plu-

500 MERCURE

fiours choses éloquentes à la louange de l'Académie ; ensuite il ajoute au sujet de M. le Cardinal d'Estrees, à qui il succede :

Après avoir en cela suivi l'usage, & encore plus mon inclination, dispensez-moy, Messieurs, de la coutume établie parmi vous qui m'obligeroit à faire l'Eloge de mon Predecesseur. Il m'en coûteroit trop ; je ne le pourrois faire sans émotion : la bienveillance même me le défend. Vous suppléerez à ce tribut que je ne puis luy rendre : à ce tribut qu'exigent ses grandes qualitez, ses emplois.

son dévouement, & si je l'ose dire, sa tendresse pour le grand Prince qui nous gouverne. Mais n'y avez-vous pas déjà satisfait? Vous avez vivement ressenti sa perte; votre douleur est son Eloge.

Un peu plus loin après avoir loué ces grands hommes à qui l'Academie doit sa naissance, sa conservation, & sa splendeur, il dit:

Convient il à un homme qui a passé la meilleure partie de sa vie dans les Armées, de manier de tels sujets; & de faire son coup d'essay de l'Art de l'Eloquen-

ce qu'il n'a jamais pratiqué, & de le faire en presence des Maîtres & des Juges nez de cet Art ?

Il passe icy à l'éloge du Roy. Voicy les termes.

Comment m'y prendrois-je pour publier la gloire de Vostre Auguste Protecteur, pour parler dignement des prodiges d'un si grand Regne ? Quelle seroit ma vanité d'oser tracer un portrait, où les plus habiles ne portent la main qu'en tremblant ? Je ne me permettray qu'un seul trait de son caractère, dont ma propre expérience m'a instruit. Dans les occasions où j'ay eu quelquefois l'bon-

neur de travailler sous les yeux
d'un si grand Maître ; j'ay senti
avec admiration que son esprit
en toutes matieres saisit toujours
naturellement le Grand, le Juste
& le Vray. C'est tout ce que j'en
sçais dire. Il n'appartient qu'à
vous, Messieurs, de proportion-
ner les expressions à la grandeur
des idées. Pour moy je ne puis
sur ce sujet, que ce qui se peut
faire sans art. J'admire ce grand
Prince ; je cherche à luy plaire ;
j'ambitionne de luy marquer mon
dévouement & ma reconnoissan-
ce par mes services ; & je ne puis
mieux le louer, qu'en m'impo-

*sans un silence que je ne garde,
que par la haute idée que j'ay de
sa personne.*

APRE'S QUE MONSIEUR
le Maréchal D'ESTRÉES
eut achevé son Discours,
Monsieur le Marquis de
DANGEAU, Chancelier
de l'Académie, luy res-
pondit.

M O N S I E U R,

*Puisque la modestie de M.
l'Abbé d'Estrées l'empesche de
parler, la place que le sort m'a
donnée,*

donnée, m'engage à vous dire que nous sommes pénétrés & de douleur & de joye. La perte que nous venons de faire nous paroiffoit irréparable, nous avons tous jugé que nous ne pouvions la mieux réparer, qu'en vous choisifant.

M. le Cardinal d'Eftées étoit un de ces Genies tranfcendants, nez pour honorer leur fiècle; auffi grand dans les affaires Ecclefiastiques que dans les affaires d'Eftat; Grand par les sciences qu'il avoit toutes approfondies; grand par fa charité envers les pauvres, qui n'avoit point

Mars 1715.

CC

306 MERCURE

de bornes ; aimable par ses manières polies , par une humeur toujours égale , par les charmes de sa conversation. Sa façon de raconter estoit nette , mesnagée , vive , interressante , excitant & satisfaisant tout à tout la curiosité. Esprit vaste (ses veuës estoient immenses ;) esprit supérieur & simple , audacieux & sage ? caracteres si differents & qu'il a soustenu jusq'au dernier moment de sa vie. Il sçavoit ramener tous les événements à ses desseins. Il exerçoit une douce tyrannie sur les opinions d'autruy , par un talent qui luy estoit par-

ticulier de persuader, de vaincre
 & de plaire. C'est par-là qu'il
 s'étoit acquis une si grande répu-
 tation dans toutes les Cours de
 l'Europe, que des Testes Couron-
 nées estoient entrées avec joye
 dans son alliance, & qu'il avoit
 réüssi en tant d'autres negociations
 importantes & difficiles, sans que
 jamais on le vît fatigué du tra-
 vail, ni enorguëilli du succès.
 Nous l'avons perdu: vous seul,
 Monsieur, pouvez nous conso-
 ler. Jene diray rien ici de vostre
 illustre naissance, ni de toutes les
 Dignitez dont les deux plus
 grands Rois du monde vous ont

Cc ij

308 MERCURE

honoré. Qu'il me soit permis seulement de remarquer qu'on n'a point encore vey dans nos Histoires trois Maréchaux de France de pere en fils. Mais, Monsieur, en jettant les yeux sur vous, ce ne sont ni ces Dignitez, ni vos vertus militaires qui ont attiré nos suffrages : ce n'est point cette ardeur de gloire qui souvent dans la suite de la même Campagne vous faisoit chercher dans les Armées de terre de nouvelles occasions de signaler vostre courage, lorsque la saison obligeoit à rentrer dans nos Ports ces Flottes que vous aviez commandées si glo-

ricieusement. Nous n'aurions pu, avec justice, vous donner une place qu'Apollon destine à ceux qui s'efforcent de luy plaire, si vous n'aviez mérité que les lauriers de Mars, & les faveurs de Neptune. Heureusement pour nous, Monsieur, vous avez senty que vous deviez contenter vostre esprit, aussi bien que vostre courage, & dans vos plus importants Emplois vous avez trouvé le temps d'acquérir les connoissances les plus utiles & les plus élevées. Ainsi vous ne devez point nostre choix à la mémoire de ce grand Cardinal, qui nous fut

310 **MERCURIE**

associé dès sa plus tendre jeunesse, ni à l'amitié d'un frere qui fait aujourd'huy l'un des principaux ornements de l'Académie ; vous le devez à cet amour des belles Lettres, à cette application si rare dans un homme de guerre d'amasser tout ce que l'antiquité nous a laissé de beaux ouvrages, semblable à ce Romain, qui, persuadé que l'estude adjouste une nouvelle force à l'experience, faisoit porter dans ses expéditions des Livres aussi-bien que des machines de guerre. Le goüst que vous avez toujours eu pour les Sciences, auroit suffi pour faire

approuver universellement nostre choix; vous seul, Monsieur, en parlez comme d'une grace.

Le reste de ce Discours est plein de noblesse, d'éloquence & d'esprit. Les vertus du Roy y sont tracées avec des traits si admirables, que je n'en peux rien extraire, sans les defigurer, & malheureusement il ne m'est pas permis de donner les Discours de l'Académie autrement que par extrait.

Le 30. de ce mois M. de Bose y fut receu, son Discours fut tres-éloquent, celui

312 MERCURE

de M. Dacier qui luy répondit le fut aussi ; mais il avoit l'air si antique , que M. de la Motte qui est sans contredit un des plus beaux & des meilleurs esprits de l'Europe , ne pût s'empêcher de luy adresser l'Apologue de l'Ecrevisse. Le mois prochain nous reprendrons cet article.

Mon discours sur la querelle entre les Partisans des Anciens & des Modernes , la Lettre qu'écrivit à un de ses amis un des meilleurs seconds de M. de la Motte , le Parallele excellent des deux Catons , & vingt

vingt autres pieces detachées qui ont heureusement trouvé place dans le Mercure de ce mois, tout cela vous aura peut-être paru assez interessant, Messieurs, pour vous obliger à me sçavoir quelque gré de l'honneur que j'ay de vous en faire part. Mais il me reste un fait admirable, tres extraordinaire à mon égard, & dont le détail m'embarasse infiniment. C'est cependant tout ce que j'ay de meilleur à vous conter : & malgré la foiblesse de mes expressions, j'en suis si touché, que pour avoir la satisfaction de vous en parler à cœur ouvert, je ne respecteray nullement la delicatresse du pas où m'engage ma reconnoissance, quand l'excès de ma gratitude devoit vous paroî-

Mars 1715.

D d

314 **MERCURE**

tré affoiblie par la secheresse de mes termes. Il est bien question maintenant de cette frivole consideration, & les grands hommes & les bonnes actions, n'ont pas besoin pour être loüez, de ce faste éloquent, & souvent inutile dont on emprunte ordinairement l'éclat pour donner du lustre aux moindres choses. C'est en un mot de l'Electeur de Baviere dont je veux vous parler. Ce Prince tendrement aimé de nôtre Roy, (cette verité seule vaut un million d'éloges) cheri de tous les François, adoré de ses peuples, & l'objet des vœux de tout le monde, vient de quitter la France. Son destin le dérobo enfin à nos yeux. Un malheur souverain nous l'arrache; fasse le Ciel que de longues années & un bonheur

Infini soient le sceau de toutes ses
vertus.

Mais après cet aveu ne m'embar-
rassiez plus ;

Et ne demandez pas quels biens
je peux vous être

D'un Heros que le monde admire ;
Dont vous ne soyez convaincus.

Il ne s'agit icy d'exploits , ni de
combats ;

Mais d'un trait à mes yeux plus
beau qu'une Victoire ,

Du Mercure en desordre et enrichi
l'Histoire ,

De l'éclat d'un présent qu'il ne
méritoit pas.

Que puis-je dire de moins , &
que ne pensay-je pas davantage ,
des bienfaits que ce Prince , le
premier qui ait coupé le nœud de
mon infortune , vient de répan-

De ij

dre sur moy. Je vous demande en grace à ce sujet, de souffrir que je mette en cet endroit Mercure à ma place, & je vous prie de luy accorder la liberté de vous entretenir un moment de ses fantaisies, ce qu'il vous dira, contribuera sur ma parole, à vous amener plus agréablement la petite Histoire que je dois vous conter le mois prochain.

Il y a, dit-il, (& il est à propos que vous le sçachiez.) une grande difference entre le fils de Jupiter & moy. Je n'ay de rapport avec ce Messager des Dieux que celuy de son malheur, lorsque son pere, (avec connoissance de cause apparamment) s'avisast de le chasser du Ciel. Du reste nous n'avons rien de commun l'un avec l'autre. Encore ne

ſçay - je guerre , ſi nous nous reſſemblons paſſablement dans le ſeul article que je viens de dire , car je ſuppoſe qu'iffu de race Divine , *comme nous l'assure Homere , & Denis d'Halicarnasse , demandez le plutost aux Anciens ,* il ne devoit ignorer aucun des ſecrets de la nature , & par conſequent ſon industrie devoit ſuppléer parfaitement à ſon infortune. Au lieu que moy qui ne pourroit ſans vanité prouver peut eſtre guerre plus de nobleſſe qu'Eſope , je me ſuis trouvé pluſieurs fois à la veille de tomber dans le même inconveniens que luy , & réduit à la neceſſité d'employer tous les ſecours de mon ignorance. Cette affreufe inégalité fait donc foy du peu de

D. d. iij

318 **MERCURE**

rapport qu'il y a entre le petit
fils de Saturne & moy, & dé-
montre que je ferois un impos-
teur, si j'avois à la face du mon-
de, l'audace d'usurper ses titres
& de me subroger en ses droits,
& que je ne suis en un mot qu'un
Mercure adopté sur la terre ;
mais toute qualité à part, voyons,
vaille que vaille, par quel degré
je suis enfin parvenu à faire la
conquête de celle-cy. Non ce
feroit entreprendre de vous con-
ter des choses surprenantes, &
le détail de mes aventures effec-
tives, vous étonneroit assûre-
ment plus que les fictions de
l'Infortuné Napolitain. Passons
plutost à l'examen des moyens
de conserver ce titre, puisqu'à
tout hazard, je m'en voy revêtu.
Vous croyez, peut-estre que c'est

pour moy la Pierre Philosophale, point du tout; & je parie soixante pistoles par an, de le porter d'une façon cent fois plus utile & plus amusante jusqu'à mon dernier jour, si cinq ou six grands hommes que je sçay, veulent imiter la generosité de l'Electeur de Baviere, & me donner 200. écus de pension comme luy; mais je n'y pense pas; & voilà de fort vilaines saillies; il est bon que chacun sçache ses petites affaires, à la bonne heure; mais il ne faut pas se faire tympaniser dans le monde par l'image d'un honteuse avarice... Voilà encore une plaisante réflexion, & de quoy serois-je avaricieux? moy qui ne le fus jamais de quelque chose, m'aviserois-je à present de le devenir de rien?

soit dit? si de tout ce discours,
 peu vous importe, tant mieux,
 si vous le prenez en bonne part,
 tant mieux encore, voilà comme
 je le prendrois aussi. D'ailleurs
 je raisonne; c'est un droit qui
 m'est acquis aussi-bien qu'à tous
 les hommes & quand tous mes
 discours (malgré les censeurs
 ridicules) seront aussi simples &
 aussi innocents que ceux-cy, je
 suis sur qu'on me permettra de
 babiller jusqu'au Jugement. En-
 fin je le répète (comme je le
 croy) Messieurs.

*Nous pouvons raisonner sur tous
 les Elemens,
 Parler du Ciel, de la Terre, & de
 l'Onde,
 Mais n'amusons jamais le monde,
 Aux dépens des loix du bon sens.
 C'est après cent reflexions profondes*

Qu'à tout hazard le Philosophe
admet

La matiere premiere, ou les causes
secondes,

Souvent sans sçavoir ce qu'il fait,

Le Sage donne dans le piege,

Ou rit de sa décision;

Mais le Sophisme qui l'assiege

Ebloit toujours sa raison.

Pour nous ne suivons point de re-
gles trop austeres,

Où l'esprit tôt ou tard consent à
s'enchaîner,

Sur des principes moins severes

Cherchons à nous déterminer.

Que nos mœurs fassent nôtre étude

Que la vertu soit nostre but,

Nous aurons moins d'inquietude,

Qu'aucun Philosophe n'en eût.

Voilà le portrait que je me fais
des idées & des obligations des
hommes; si je peux un jour me

former sur cette peinture, je deviendray alors assez desintereffé, pour ne regretter jamais de ne pas ressembler à *l'Homme heureux malgré luy*, Conte Persan, que je lus il y a quelques jours dans les Memoires de mon Substitut, qui vous le racontera comme il vous l'a promis, à l'entrée de son premier Journal.

Je tiendray en effet ma parole; mais en attendant il est à propos que je vous fasse part de la joye dont est remplie maintenant toute la Maison de Bourbon. Le 17. de ce mois Madame la Princeffe de Conty mit au monde un Prince. Je ne doute pas que de toutes parts on ne l'en felicite, pour moi j'emprunteray de tous les côtez, & j'emploiray tous mes talents, & tous les moyens qu'ils soient, pour annon-

ser à tout le monde le present
 qu'elle vient de faire à la France.
 Il me reste encore une Lettre à
 vous communiquer, Messieurs,
 & je vous tiendray quitte de la
 peine que vous aurez prise à lire
 le plus joli Livre, que je vous aye
 donné. C'est une Epitre du fa-
 meux *Mathanasus*.

*Lettre de Chrysoft. Mathanasus à M. de
 Febvre de Fontenay, Aut. du Merc. Gal.*

La liaison où vous estes à
 Paris avec beaucoup de gens de
 Lettres, M. m'engage à vous
 entretenir du bruit que fait ici
 le procès de Madame Dacier
 contre M. de la Motte; toute
 l'Europe sçavante s'y interesse,
 & nous avons desjà receu des
 Memoires d'Ecosse & d'Irlande
 qui ne promettent rien de bon à
 M. de la Motte; nos Sçavans ne

324 MERCURE

sont pas ici du même avis, & paroissent mal prevenus contre Madame Dacier, laquelle en imitant les Chinois, n'a d'encens que pour les deffunts. Ils conviennent tous que l'invention du Poëme Epique est dûë aux Anciens; mais non sa perfection, & la comparaison qu'ils font des Anciens & des Modernes, les premiers comparez à des tournebroches & les derniers à des horloges, paroist juste & tres-censée; mais avant que d'en faire l'application il est necessaire de supposer que les tournebroches sont inventez par un Ancien; dont les successeurs imitant, mais perfectionnant la Mecanique, sont enfin parvenus à nous faire de bonnes horloges & de ses bonnes montres, qui sont à

peu près de la même espece & figure que les tournebroches : Madame Dacier tousjours complaisante pour le bon Homere, & accoûtumée à des comparaisons extraordinairement naïves dont il use quelquefois, ne manquera pas de trouver dans celle-ci des beautez qui ne cedent en rien à ce qu'a dit son Poëte, en vantant le courage d'un Heros, qu'il a comparé à un âne devorant des épis & des chardons; on avoüe qu'un âne affamé se contente quand il en trouve l'occasion; mais le paralelle d'un si sale animal eût ce me semble, beaucoup mieux convenu à Ajax avec la belle Cassandre, dans le Temple de Minerve, qu'à un Heros combattant & dontant l'exemple & de l'émulation à son parti : nos avis,

326 **MERCURE**

mon cher de Fontenay, en consequence de la plausible comparaison des tournebroches avec des montres, seroient que le Seigneur Mercure, & Messieurs les Journaux invitassent les Doctes & les Femmes Sçavantes, à adresser des Memoites avec leurs opinions, à M. de la Motte, & à Madame Dacier, & que lesdits Memoires fussent ensuite envoiez sans alteration à deux Académies choisies par les parties. Toulouse & Bordeaux en ont d'illustres, & l'honneur d'avoir décidé un fait de cette importance interesserait M^{rs} les Gascons qui ne manquent jamais à soutenir vivement leurs causes; & en cas que les deux Académies ne convinssent pas, on en nommeroit de concert une troisième

pour sur-arbitre : l'Italie en fournit plusieurs dont les sujets surpassent en vivacité, & prompts décisions Mrs les Gascons. En suivant ce conseil on mettroit fin à une querelle qui va susciter des jaloufies & des rancunes entre les Parisans de Mr de la Motte, & ceux de Madame Dacier, laquelle néanmoins, & il faut le dire à sa louange, a eu la prudence, avant que de rendre son Factum public d'y faire mettre deux cartons; les rieurs prétendent y avoir perdu, & ils assurent que la bonne Dame a voulu épargner des invectives à son adversaire : nous n'avons point esté surpris ici, comme les Partisans de Mr de la Motte le sont à Paris, de plus de quatre cent noms ou épichetes que Madame Dacier luy donne dans son Factum, intitulé, des Causes de la Corruption du Goût, Mr de la Motte est bon pour luy répondre, en la traitant néanmoins respectueusement, & avec tous les égards qu'un galant-homme doit à son beau sexe, & on conseille à Mr de la Motte

328 MERCURE

de faire plustost mettre plusieurs car-
rons dans sa replique, que d'y souffrir
rien qui puisse estre caracterisé des
noms de jalousie, de haine, & de
vangeance que le bons sens déteste.
Certaines loüanges seront mieux reçûes
& plus convenables à la délicatesse du
public attentif & jaloux du respect
qu'on luy doit. Les connoisseurs com-
menteront & interpreteront toujours
de pareilles loüanges, suivant l'inten-
tion de l'Auteur; ne manquez pas je
vous prie, avant que de proceder contre
Madame Dacier, de luy faire une civilité
de ma part, & de sçavoir sa derniere
resolution; j'attends avec impatience la
réponse qu'elle vous fera; & je suis,
Monsieur, parfaitement vostre tres-
humble & tres-obéissant Serviteur,
Mathanasius. A Amsterdam, ce 23-
Mars 1715.

Avertissement

Avertissement au Lecteur.

Après vous avoir suffisamment entretenu des affaires des autres, je vous prie de me permettre de vous parler un peu des miennes.

Paris, comme vous sçavez, n'a pas esté fait en un jour : il en est de même de tous les établissemens nouveaux des moindres particuliers du monde. Ils ont leurs degrez, leur élévation, & leur chute ; en un mot, ils essuient toutes les revolutions du sort ; de même que les plus grands Empires. Cette phrase est belle ! Je n'en sçay pas faire d'autres : mais ce n'est point là de quoy il est question. Je veux seulement vous dire, Messieurs, Mesdames, & Mesdemoiselles, que je suis tous les jours sur les épines que je me méfie

Mars 1715.

Ee

330 MERCURE

des Libraires, du public, & de moy. Ces trois points feront avec vôtre permission le partage de cet Avertissement, & l'objet de vos attentions.

Je me méfie des Libraires, en ce qu'on m'a averty qu'on pourroit contrefaire le Mercure dans les Provinces, c'est ce qui m'a déterminé à les signer par une paraphe composée de deux doubles F. & un D. en laffez d'un seul trait de plume, d'une façon presque indéchiffrable. J'ajoute que je donnerai un Louis d'or à ceux qui m'en apporteront un où ce paraphe ne sera pas. Je vous supplie en même tems de ne plus envoyer de Memoires pour le Mercure chez le fleur Ribon Libraire sur le Quay des Augustins: j'ay eu le malheur de me brouiller avec luy. Je suis cependant persuadé que, malgré cette brouillerie, il ne me soufleroit aucune des pieces qu'

on luy enuoyerois pour moy: mais je
 veux luy épargner la peine de me les
 donner. Chez D. Follet & J. La-
 mesle, au bout du Pont S. Michel, au
 Livre Royal, ou Claude Fombert à
 costé du sieur Ribou, ou chez moy-mê-
 me & cela n'en sera que mieux, vous
 trouverez toujors des gens prompts
 à les recevoir, & à me les rendre.
 Voilà pour les Libraires.

Pour le public; je croy que j'ay
 tort & raison de m'en mêler: j'ay
 raison, si je luy donne un mau-
 vais Livre; j'ay tort, s'il est bon.
 Mais cette distinction ne me gaé-
 rit pas de la peur, & on m'assûre
 tous les jours qu'il ne faut que trois
 ou quatre scélérats dans le monde,
 pour me couler à fond. Cela est
 vray pour un tems; & malgré
 tout cela, je consens que les Au-

Etij

332 MERCURE

teurs des Captifs & du Ver-
Galant disent pis que pendre de
moy : mais qu'un Tailleur, dont
je n'auray pas chanté les loüan-
ges, pour avoir fait, à ce qu'il
dit, & contre la verité, un ha-
bit éblouissant de diamants, aille
me deshonorer dans tous les Caffez
de Paris, me traiter de fade &
de mauvais plaisant, mettre en
jeu, entre sa reputation & la
mienne qui n'en font pas une bon-
ne, l'auguste nom d'un des plus
respectables Princes du monde, &
publier en un mot qu'il a inte-
ressé la Famille Royale à me punir
du crime de luy avoir refusé des
louanges, puis-je tenir contre cet-
te infortune ? Après cela aurai-je
tort de me méfier du public ? Je
vous en fais Juges, Je croy pour-
tant que dans le fond il ne dent

ne gueres dans ces panneaux : quoiqu'il en soit, j'auray, quand je voudray, la ressource & l'appas des belles paroles, pour me justifier avec luy. Passons à nôtre dernier point.

Je me méfie de moy, parce que, comme dit le proverbe, Qui trop embrasse, mal étreint. Je me ruine à force de vous promettre des milliers de nouveantez, & à les ramasser. Il n'y a pas jusqu'aux ports de lettres que je paye, contre les vœux que j'avois fait, & que je renouvelle, de n'en recevoir que de franches. Je vous ay donné deux Volumes le mois passé, je vous en donne autant celay-cy. Je revoy, je corrige, j'augmente, & je réimprime toute l'Histoire de l'Ambassadeur de Perse, pour vous la donner complete le 15. ou le 18. d'Avril. Deux jours après

je vous garantis le Mercure du
 même mois, meilleur encore que
 tous les autres, & j'ajoute à ce-
 luy de May un Volume extraordi-
 naire qui sera composé de toutes
 les meilleures piéces que j'auray
 données dans les douze Mercurés
 de la première année de mon e-
 xercice, & tous les ans je suivray
 la même methode. Jugez si avec
 tant d'ouvrages j'ay tort de me
 méfier de moy & cela n'empêche
 pas, quoyque je n'aye pas de se-
 cond, que je n'aye encore souvent
 bien moins d'occupation que vous,
 & que je ne me tise de vous en
 demander tous les jours. Donnez-
 m'en, Messieurs, qui vous soit
 agreable, & qui me soit utile;
 donnez en aussi au sieur Henry,
 Tailleur, demeurant rue Berisi, chez
 un Cordonnier, à côté de l'Hôtel de

Mantouë ; il est encore plus habile en habits , que je ne le suis en Mercurès , & vous ferez bien.

T A B L E.

- P**relude où l'Auteur montre assez d'esprit pour faire voir qu'il n'est pas tout-à-fait aussi ignorant qu'on le dit. 3
- Lettre de M. de . . . à un de ses amis. . . . Ce titre est trop sec , en voicy un autre. Lettre excellente & tres-curieuse de M. De . . . sur l'Iliade de M. de la Motte. 14
- Parallele des deux Tragedies de Caton , dont l'une est Angloise de M. Addison , & l'autre de M. Deschamps , Tragedie nouvelle qui vient de faire fortune à Paris. 62
- Discours sur l'origine du mois , piece curieuse , mais precedée d'un assez mauvais prelude. 127
- L'Interprete Galant , nouvelle archinouvelle. 133
- Nouvelles de toute l'Espagne , ou plustost , Etat present & nouveau de la Cour d'Espagne. 155
- Détail des Troupes destinées à la Conquête de l'Isle de Majorque. 185
- Discours froid & court que l'Auteur employe pour se dispenser de donner des nouvelles des autres parties de l'Europe , accompagné de promesses qu'il tiendra s'il peut. 193

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>Histoire des Mariages.</i> | 158 |
| <i>Article des Mots.</i> | 208 |
| <i>Baptême magnifique, dont les Ceremonies sont racontées en Vers ainsi qu'en Prose.</i> | 227 |
| <i>Histoire des Bouts-Rimez, que l'Auteur a proposez à remplir le mois passé.</i> | 257 |
| <i>Chanson courte juste, & jolie.</i> | 272 |
| <i>Réponse de l'Auteur à une Lettre qu'on luy a écrite.</i> | 272 |
| <i>Rondeau sur un Baiser.</i> | 274 |
| <i>Vers Latins presentez à M. le Chancelier le jour qu'il vint prendre séance au Parlement.</i> | 279 |
| <i>E'p'anture de la Pele tombée de l'habit du Roy, le jour de l'Audiance de l'Ambassadeur de Perse à Versailles, & trouvée, & rendüe à Sa Majesté par M. le Marquis de Lange.</i> | 284 |
| <i>Chanson.</i> | 292 |
| <i>Chapitre des Enigmes.</i> | 293 |
| <i>Extrait des Discours que M. le Maréchal d'Estrees & M. le Marquis de Dangeau prononcèrent à l'Académie le 23. de ce mois.</i> | 297 |
| <i>Discours où s'étalent à l'envy le bonheur & la reconnoissance de l'Auteur, qui presente aux premieres Testes du monde un grand exemple à suivre.</i> | 312 |
| <i>Epitre de Mathanagus à l'Auteur, ou plutôt Chapitre où l'Auteur finit à peu près comme il a commencé.</i> | 323 |
| <i>Avertissement dont la lecture est d'une consequence extrême.</i> | 329 |

L'air doit regarder la page 292.



